

Revue annuelle 2008

1329

Document de Stratégie
pour la Croissance et
la Réduction de la Pauvreté

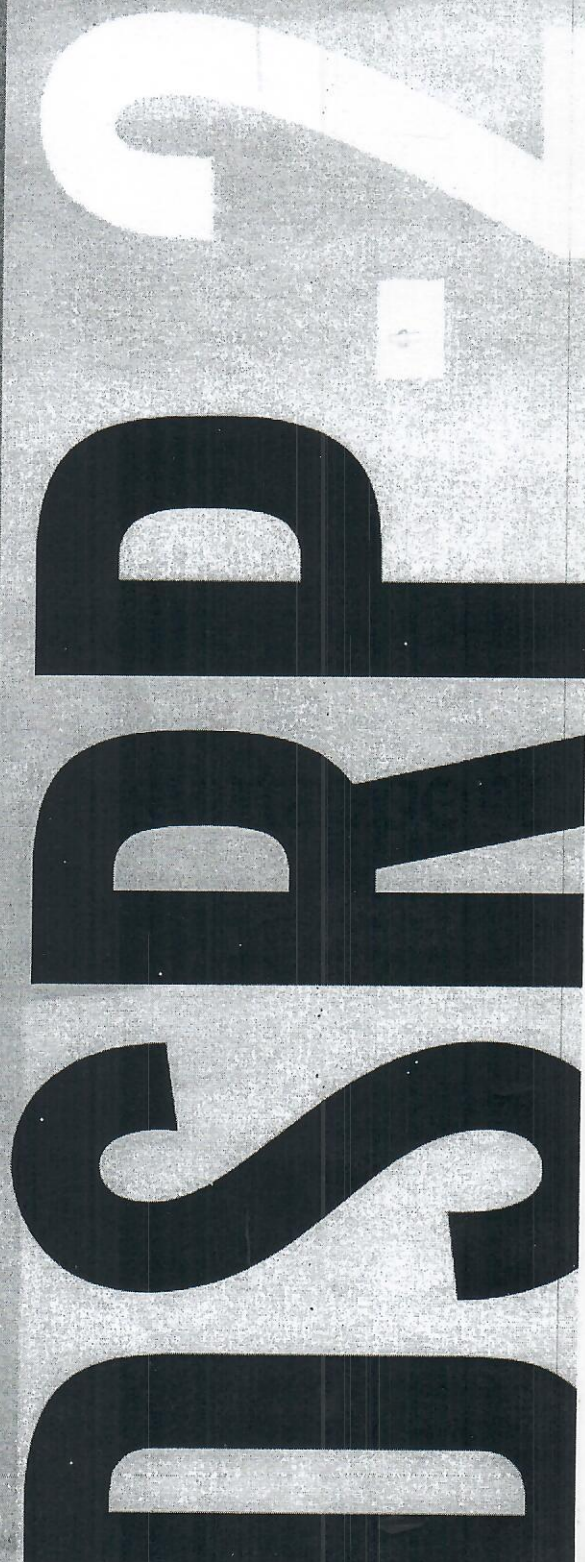
2006 – 2010

Etat d'avancement
de la mise en oeuvre
du DSRP-2 en 2007

Rapport de synthèse
Draft I



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



SOMMAIRE

I.- INTRODUCTION - CONTEXTE SPECIFIQUE ET METHODOLOGIE.....	4
II.- ANALYSE DU CADRAGE MACROECONOMIQUE	7
II.1.- Bonne tenue du secteur réel par rapport à 2006.....	7
II.2.- Situation des Finances publiques et de la dette.....	8
II.3.- Balance des paiements et Situation monétaire.....	8
II.4 -Aperçu sur les hypothèses et la réalisation du cadrage macroéconomique	8
III.- PROGRAMMATION ET EXECUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS.....	10
III.1.- Programmation de l'année 2007.....	10
III.2.- Exécution des programmes et projets articulés au PAP	13
III.3.- Contraintes principales	15
III.4.- Programmation de l'année 2009	16
III.5.- Programmation et exécution des programmes et projets dans le Régions	18
IV.- BILAN DES REFORMES ET POLITIQUES	19
IV.1.- AXE 1 : Accélération de la croissance et Création de richesses	19
IV.2.- AXE 2 : Accès aux services sociaux de base	24
IV.3.- AXE 3 : Protection sociale – Prévention et Gestion des risques et catastrophes	28
IV.4.- AXE 4 : Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif.....	31
V.- ANALYSE DES INDICATEURS	35
V.1.- AXE 1 : Création de richesses	35
V.2.- AXE 2 : Accélération de l'accès aux services sociaux de base.....	39
V.3.- AXE 3 : Protection sociale et gestion des risques et catastrophes.....	45
V.4.- Axe 4 : Bonne gouvernance et développement décentralisé participatif.....	46
VI.- ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI-EVALUATION.....	48
VI.1.- Présentation du dispositif	48
VI.2.- Instruments de mise en oeuvre et de suivi du DSRP.....	48
VII.- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LE SUIVI 2009	52
VII.1.- Au titre de la programmation et de l'exécution des programmes et projets	52
VII.2.- Au titre du bilan des réformes des politiques.....	53
VII.3.- Au titre de la gestion des indicateurs	54
VII.4.- Au titre de la structure centrale chargée du suivi du DSRP 2.....	55

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACAB	: Arrangement Cadre relatif aux Appuis Budgétaires
ACDI	: Agence Canadienne pour le Développement International
AEP	: Adduction Eau Potable
ANSD	: Agence Nationale de Statistique et de la Démographie
APD	: Aide Publique au Développement
APIX	: Agence pour la Promotion des Investissements et des grands travaux
ARMP	: Autorité de Régulation des Marchés Publics
ASEPEX	: Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations
BAD	: Banque Africaine de Développement
BASE	: Bureau d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur
BCE	: Bureau d'Appui à la Création d'Entreprises
BCI	: Budget Consolidé d'Investissement
BFEM	: Brevet de Fin d'Etude Moyen
CCHD	: Compte Courant Hors Dons
CCMC	: Cyber Centre Multimédia Communautaire
CDMT	: Cadre de Dépense à Moyen Terme
CDSMT	: Cadre de Dépense Sectoriel à Moyen Terme
CEB	: Curriculum Education de Base
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFAA	: Country Financial Accountability Assessment
CFEE	: Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CL	: Collectivités Locales
CLAC	: Centre de Lecture et d'Animation culturelle
CM	: Chambres de Métiers
CMC	: Centres Multimédia Communautaire
CNDS	: Conseil National de Dialogue Social
CPAR	: Country Procurment Assesement Report
CPI	: Conseil Présidentiel sur l'Investissement
CSPLP	: Cellule de Suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté
DAPS	: Direction de l'Analyse, de la Prévision et de la Statistique
DASP	: Direction de l'Appui au Secteur Privé
DCMP.	: Direction Centrale des Marchés Publics
DGID	: Direction Générale des Impôts et Domaines
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EBC	: Ecoles Communautaires de Base
ECS	: Enquête de Conjoncture Sociale
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
ENTES	: Enquête Nationale sur le Travail des Enfants
ESAM	: Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
FAIB	: Fondation d'Appui aux Initiatives de Base
FAISE	: Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur
FDD	: Fonds de Dotation à la Décentralisation
FECL	: Fond d'Equipement des Collectivités Locales
FERA	: Fonds d'Entretien Routier Autonome
FIMF	: Fonds d'Impulsion à la Micro Finance
FNAE	: Fonds National d'Action pour l'Emploi
GIE	: Groupement d'intérêt Economique
GV	: Groupes Vulnérables
HFHIS	: Habitat For Humanity International Sénégal
IADM	: Initiative pour l'Annulation de la Dette Multilatérale
ICS	: Industries Chimiques du Sénégal
IEC	: Information – Education - Communication
LPS	: Lettre de Politique Sectorielle
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MIDA	: Migrations pour le Développement de l'Afrique
MIFERSO	: Mines de Fer du Sénégal Oriental
NINEA	: Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCB	: Organisation Communautaire de Base
OCI	: Organisation de la Conférence Islamique

OIM	: Organisation Internationale des Migrations
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONAS	: Office National de l'Assainissement du Sénégal
ONEQP	: Observatoire de l'Emploi et des Qualifications Professionnelles
ONFP	: Office National de Formation Professionnelle
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ORSEC	: Organisation des Secours
PACD	: Promotion d'une Agriculture Compétitive et Durable
PADEL	: Programme d'Appui au Développement Local
PADERBA	: Programme d'Appui au Développement Rural du Bassin de l'Anambé
PALPS	: Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle
PAP	: Plan d'Actions Prioritaires
PAQUA	: Projet d'Appui à la Qualification
PASMI	: Programme d'Appui au Secteur Minier
PDEF	: Programme de Développement de l'Education et de la Formation
PDMAS	: Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal
PEPAM	: Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PIB	: Produit Intérieur Brut
PLT	: Plan Eau Long Terme
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PMI	: Petite et Moyenne Industrie
PNASA	: Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PNASCOT	: Programme National d'Aménagement pour la Solidarité et la Compétitivité Territoriale
PNBG	: Programme National de Bonne Gouvernance
PNDL	: Programme National de Développement Local
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PNLP	: Programme National de Lutte contre le Palu
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PRAESC	: Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
PRDCC	: Programme de Renforcement et de Développement des Capacités Commerciales
PRDI	: Plan Régional de Développement Intégré
PRECAREF	: Programme de Renforcement des Capacités
PRECOL	: Programme de Renforcement et d'Equipeement des Collectivités Locales
PRODEL	: Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Local
PROMER	: Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
PSA	: Programme de Soutien à l'Action culturelle
PSAOP	: Programme des Services Agricoles et d'Appui aux Organisations de Producteurs
PSM	: Programme Social Minier
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTIP	: Programme Triennal d'Investissements Publics
RBC	: Réadaptation à Base Communautaire
REGEFOR	: Réforme de la Gestion des Forages Motorisés Ruraux
SAR	: Société Africaine de Raffinage
SCA	: Stratégie de Croissance Accélérée
SCRIP	: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SDE	: Société des Eaux
SDS	: Schéma Directeur Statistique du Sénégal
SENELEC	: Société Nationale d'Electricité
SMN	: Santé Maternelle et Néonatale
SNEEG	: Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre
SONES	: Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal
SR	: Santé de la Reproduction
SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TDI	: Taux de Dépendance des Importations
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNCM	: Union Nationale des Chambres de Métiers
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	: United States Agency for International Development

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Axe 1 Programmation de 2007	10
Tableau 2 : Axe 2 Programmation de 2007	11
Tableau 3 : Axe 3 Programmation de 2007	12
Tableau 4 : Axe 4 Programmation de 2007	12
Tableau 5 : Axe 1 - Exécution des programmes et projets articulés au PAP	13
Tableau 6 : Axe 2 - Exécution des programmes et projets articulés au PAP	14
Tableau 7 : Axe 3 - Exécution des programmes et projets articulés au PAP	14
Tableau 8 : Axe 4 - Exécution des programmes et projets articulés au PAP	15
Tableau 9 : Axe 1 - Programmation de 2008-2009	16
Tableau 10 : Axe 2 - Programmation de 2008-2009	17
Tableau 11 : Axe 3 - Programmation de 2008-2009	17
Tableau 12 : Axe 4 - Programmation de 2008-2009	18
Tableau 13 : Indices FGT de la pauvreté au Sénégal	36

I.- INTRODUCTION - CONTEXTE SPECIFIQUE ET METHODOLOGIE

Admis à l'Initiative Pays Pauvre Très Endetté (PPTe) avec l'atteinte du point de décision en juin 2000, le Sénégal s'est engagé activement dans la mise en œuvre de son DSRP sur la période 2003-2005. Les performances macroéconomiques enregistrées ont été encourageantes.

Cependant, le bon niveau de croissance atteint sur la période reste en deçà de l'objectif d'au moins 7% nécessaire pour créer suffisamment d'emplois, améliorer significativement les conditions de vie des ménages et réduire la pauvreté de moitié en 2015. Si la croissance économique demeure insuffisante à cet égard, c'est parce que le secteur privé qui en est le moteur, demeure confronté à un certain nombre de contraintes structurelles.

Pour accélérer le processus, le Sénégal a élaboré et adopté son DSRP de seconde génération (DSRP-II), pour la période 2006-2010, en vue d'éliminer la pauvreté à long terme qui passe nécessairement par l'objectif intermédiaire de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. À cet effet, l'État ambitionne de mettre en place de manière soutenue, une politique économique et sociale permettant de relever significativement ses performances socio-économiques et de placer le pays sur la voie du développement humain durable et de l'émergence.

Ainsi, le DSRP-II, dans son contenu, vise l'atteinte de ces objectifs à l'horizon 2015, à travers les axes stratégiques que sont la « création de richesses » assortie d'une stratégie de croissance accélérée (SCA), l'accroissement de l'offre des services sociaux de base de qualité, et la protection des groupes à risque ainsi que le développement décentralisé et la bonne gouvernance.

Par ailleurs, le consensus autour de cette stratégie a fait apparaître la nécessité d'une mobilisation de tous les acteurs.

Au mois d'octobre 2007, le Gouvernement du Sénégal a tenu à Paris un Groupe consultatif pour le financement du DSRP-2 et de la SCA. Au terme de cette table ronde, les partenaires techniques et financiers, ont pris des engagements financiers qui permettraient de couvrir largement les actions prioritaires du DSRP-II sur la période de mise en œuvre.

En retour, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du DSRP-II, qui reste le cadre de référence de sa politique économique. Ainsi, à travers une feuille de route, chaque année un rapport d'avancement de la mise en œuvre de l'année précédente sera produit et validé par l'ensemble des acteurs.

Le mécanisme de suivi participatif retenu est basé sur la mise en place de Groupes de travail chargés de suivre et de rendre compte de la mise en œuvre des actions et mesures prioritaires, conformément aux orientations de l'axe stratégique concerné. Au bout de ce processus des revues annuelles seront organisées avec la participation de tous les acteurs pour partager les résultats des rapports sectoriels et régionaux, de l'Arrangement Cadre des Appuis Budgétaires (ACAB) et des différents instruments de mise en œuvre du DSRP-II.

Méthodologie et Organisation de la revue

Le champ sectoriel est fixé par le DSRP2 avec ces axes stratégiques qui couvrent la quasi-totalité du champ d'intervention de l'Etat et de ses démembrements, de ses partenaires techniques et financiers et des collectivités locales. Pour cette revue conjointe du DSRP, la première du genre, elle porte sur la période déjà écoulée de 2007. Des informations pertinentes sont disponibles pour l'année 2007 et 2008 et les perspectives opérationnelles sont clairement définies pour l'année 2009..

Le processus de préparation du rapport de synthèse se fait sur une base largement participative, avec la mise en place de quatre groupes de travail dits sectoriels (à raison d'un pour chaque axe du DSRP 2) et d'un groupe inter-régional chargés de prendre en charge les objectifs de la revue. Chaque groupe de travail est composé des membres représentant l'ensemble des acteurs sous-sectoriels et/ou locaux concernés et/ou intéressés ainsi que par les partenaires techniques et financiers tête de file pour les secteurs couverts par le groupe.

Des commissions par catégorie d'acteurs (société civile, secteur privé, collectivités locales et partenaires au développement, les centres de recherche, etc..) sont également impliqués dans le processus de revue qui, en plus d'être participative est également conjointe.

Un bureau d'études national et des consultants individuels ont enfin apporté leur appui technique et méthodologique respectivement à la CSPLP qui coordonne et anime le processus et aux groupes de travail pour la bonne réalisation de la revue conjointe 2007.

Plan du rapport

En conformité avec la structuration du DSRP 2, le présent rapport comprend, outre l'introduction et une rapide présentation du contexte et de la méthodologie, quatre grandes parties. Un chapitre consacré à la présentation du contexte macroéconomique de mise en œuvre du DSRP la pour l'année 2007 et le début de 2008, consacre la première partie du rapport. Dans une deuxième partie, un point sera fait sur l'analyse de la programmation et de l'exécution des projets et programmes articulés au Plan d'Actions prioritaires du DSRP 2, d'une part, et le bilan des réformes et politiques, notamment en ce qui concerne la réalisation des actions prioritaires de la matrice des mesures, d'autre part. Une troisième partie analysera l'évolution des indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la SRP sur la base de la liste restreinte. Enfin avant de dégager les perspectives et conclure avec des recommandations, une analyse se fera sur le dispositif de suivi de la mise en œuvre du DSRP. Des annexes statistiques ou thématiques complètent le rapport, avec notamment la présentation détaillée de certains aspects particulièrement importants pour le DSRP 2 (SCA, Déclaration de paris, ACAB, CDMT,...) font l'objet d'un document à part.

II.- ANALYSE DU CADRAGE MACROECONOMIQUE

II.1.- Bonne tenue du secteur réel en 2007

La situation économique serait marquée, en 2007, par le maintien du niveau élevé du prix du baril de pétrole et une reprise de l'activité des Industries Chimiques du Sénégal suite à l'accord conclu entre l'État et le partenaire Indien pour la recapitalisation de l'entreprise. Au total, la **croissance réelle du PIB serait estimée à 4,8% en 2007, contre 2,3% en 2006**, du fait du redressement du secteur secondaire et du dynamisme du secteur tertiaire.

Le **secteur primaire** enregistrerait une légère baisse de 0,3% en 2007 consécutive au repli de 9,4% observé en 2006. Cette légère baisse est essentiellement imputable à celle de l'activité dans le sous secteur de l'agriculture compensée par la bonne tenue du sous secteur de l'élevage et de la pêche (respectivement 10,2% et 8,2%).

Le **secteur secondaire**, quant à lui, connaîtrait un redressement après la léthargie observée en 2006 et qui résulterait du contexte de crise dans lequel il a évolué. Cette évolution favorable serait induite par la vigueur du sous secteur des « Bâtiments et Travaux Publics », la bonne tenue des sous secteurs énergétique et des « corps gras alimentaires » mais aussi par la reprise de l'activité de production des ICS et de la SAR et ce, malgré la persistance de la flambée du prix du pétrole. Ainsi, la croissance du secteur serait estimée, en 2007, à 4,3% après le recul de 0,6%, observé en 2006.

Le **secteur tertiaire**, moins affecté par la hausse des prix des produits pétroliers, enregistrerait une croissance estimée à 6,8% contre 5,5% en 2006. Cette croissance serait tirée en grande partie par le dynamisme du sous secteur des télécommunications qui croîtrait de 14%, du **sous-secteur des transports** (6,4% contre une baisse de 1,4% en 2006) et aussi par le dynamisme des activités immobilières.

En termes d'emplois du PIB, il ressort que la consommation finale aurait représenté environ 88,5% du PIB en 2007, soit un taux d'épargne intérieure brute de 11,5% contre 11,2% en 2006. Le taux d'épargne intérieure publique serait estimé à 7,4%, tandis que celui du secteur privé se serait situé à 4,1%.

Le taux d'investissement, estimé à environ 28,1% en 2007, connaîtrait une forte hausse avec la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) et du programme d'infrastructures dans le cadre de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

L'**inflation**, mesurée par l'Indice harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), **serait estimée à 5,9%** par rapport à 2006, plaçant le Sénégal au-delà du seuil communautaire (UEMOA) maximal de 3%. Cette hausse résulterait essentiellement de la hausse des prix des produits alimentaires (7,2%) et de la flambée du prix du baril de pétrole dont l'effet serait plus ressenti avec la baisse des subventions de l'État, atténuée par la dépréciation du Dollar face à l'Euro. La hausse des prix des produits alimentaires résulterait de celle des cours mondiaux des produits de base notamment les céréales avec une hausse du prix mondial du riz de plus de 40%, les oléagineux avec une hausse des prix de l'huile de palme de plus de 60%, de l'huile d'arachide et de soja de plus de 30% et des produits laitiers de plus de 20%.

Avec ces tensions inflationnistes, l'économie sénégalaise aurait enregistré des pertes de compétitivité de l'ordre de 4,3% en raison essentiellement d'un différentiel d'inflation, défavorable par rapport aux principaux partenaires. Pour la plupart de ces derniers, notamment, dans les pays de l'Union européenne et de l'UEMOA (à l'exception de la Guinée Bissau), l'inflation serait estimée en dessous de 3% en 2007.

II.2.- Situation des Finances publiques et de la dette

La gestion budgétaire en 2007 s'est traduite par un bon niveau de recouvrement des recettes et une progression prudente des dépenses, ainsi qu'une gestion cohérente des ratios de la dette. Ainsi, le solde budgétaire hors dons se serait établi à -3,5% du PIB en 2007, contre -5,8% en 2006, traduisant une amélioration de plus de 2 points de pourcentage. Quant aux recettes budgétaires, elles **seraient estimées à 1 118,8 milliards en 2007** contre 962,6 milliards en 2006, enregistrant **une progression de 16,2%** par rapport à l'année 2006, imputable essentiellement à **l'évolution favorable du recouvrement des recettes fiscales**.

Les **dépenses totales et prêts nets** s'élèveraient à 1455,7 milliards en 2007 contre 1331 milliards en 2006, soit un accroissement de 125 milliards en valeur absolue et de 9,4% en variation relative imputable essentiellement aux dépenses en capital. En effet, les dépenses en capital seraient en 2007 de 608,5 milliards contre 474,9 milliards l'année précédente, soit une progression de 28,1% en valeur relative reflétant le dynamisme aussi bien des dépenses en capital sur ressources internes que celles sur ressources externes.

L'**encours total de la dette publique** serait estimé en 2007 à 1270,2 milliards, soit 23,8% du PIB contre 22,1% en 2006, soit largement en dessous de la norme communautaire (UEMOA) maximale de 70%. Il se répartirait en 968,5 milliards de dette extérieure et 301,7 milliards de dette intérieure, soit respectivement 18,1% et 5,6% du PIB. Par ailleurs, le service de la dette publique extérieure serait constitué de 75,8 milliards, soit 7,1% des recettes fiscales.

II.3.- Balance des paiements et Situation monétaire

La **balance des paiements** aurait affiché en 2007, un solde global excédentaire estimé à 71,6 milliards contre 119,9 milliards en 2006. Cependant, le déficit du compte courant (dons compris) aurait passé de 9,4% du PIB en 2006 à 10,4% du PIB en 2007. Hors dons, le déficit du compte courant serait estimé à 12,1% du PIB en 2007 contre 10,4% en 2006. La situation des institutions monétaires en 2007 serait marquée par une amélioration de 9,2% des avoirs extérieurs nets, avec une progression de 17,9% du crédit intérieur et une expansion de 12,6% de la masse monétaire.

S'agissant de la **situation monétaire**, le **crédit intérieur** aurait enregistré une hausse de 200,7 milliards, en s'établissant à 1323,1 milliards en 2007 contre 1122,4 milliards en 2006. Cette situation résulterait à la fois de l'accroissement des crédits à l'économie et de la détérioration de la Position Nette du Gouvernement.

II.4 -Aperçu sur les hypothèses et la réalisation du cadrage macroéconomique

Le ratio « dépenses en capital sur ressources internes » rapportées aux recettes fiscales s'établirait à 36,8%, soit près du double du plancher communautaire (UEMOA) fixé à 20%. Cette forte progression des dépenses d'investissement sur ressources internes s'expliquerait essentiellement par les dépenses PPTTE et IADM orientées vers les secteurs sociaux et la recapitalisation de la SENELEC.

Les dépenses en capital financées sur ressources internes représenteraient 65% des dépenses en capital totales, traduisant la volonté du gouvernement à prendre en charge, par ses ressources propres, l'essentiel des dépenses d'investissement.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement sur ressources extérieures, elles s'établiraient à 362,1 milliards en 2007, dépassant nettement les 320,3 milliards prévus pour le scénario optimiste. Cette bonne tenue des dépenses en capital sur ressources extérieures serait à la faveur des investissements en infrastructures physiques, notamment dans le cadre de la préparation du Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique en 2008.

Tableau... : Hypothèses de scénarii et réalisation de 2007

Agrégats finances publiques	Scénario optimiste	Scénario moyen	Scénario tendanciel	Réalisation de 2007
Dépenses en capital	653,9	586,7	519,5	557,1
Sur ressources internes	320,2	320,2	320,2	362,1
Sur ressources externes	199,3	199,3	199,3	195,0
Taux d'investissement	25,00%	24,30%	23,00%	28,1%
Taux de croissance des importations	6,50%	6,50%	0,50%	6,4%
Taux de croissance des exportations	5,30%	5,30%	3,90%	-2,2%
Taux de croissance du PIB	7,20%	6,00%	5,10%	4,8%
pour mémoire PIB nominal	5 317,80	246,2	5 196,10	5347,23
Solde Global de la balance des paiements	78,4	58,7	49,3	71,6
Compte Courant Hors Dons (CCHD)	-409,1	-415,9	-425,5	-647,1
CCHD/PIB (%)	-7,7	-7,9	-8,2	-12,1
1. Scénario optimiste : Financement complet du gap et plafonnement du déficit budgétaire à 5% du PIB 2. Scénario moyen : Financement de 50% du gap 3. Scénario tendanciel : Maintien des tendances enregistrées ces dernières années				

L'analyse du tableau ci-dessus montre les écarts entre les résultats du cadrage macroéconomique et les hypothèses de scénarii en 2007. Ainsi, les écarts entre le scénario tendanciel et les réalisations de 2007 fortifient la robustesse des hypothèses de départ. En effet, avec une tendance qui les aurait placé à 519,5 milliards, les dépenses en capital ont connu une situation meilleure que prévue (557,1 milliards).

L'analyse de la réalisation des scénarii du DSRP montre que les résultats atteints en 2007 sont plus proches du scénario tendanciel si l'on se réfère au taux de croissance qui va en deçà des hypothèses.

Cependant en terme de mobilisation de ressources et de dépenses sur ressources internes, les indicateurs dépassent les cibles optimistes. Il faut cependant noter, entre autres résultats, que le déficit du compte courant hors dons, se situant à 647,1 milliards, aurait nettement dépassé son niveau prévu, quelque soit le scénario de départ.

III.- PROGRAMMATION ET EXECUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS¹

III.1.- Programmation de l'année 2007

III.1.1.- AXE 1 : Création de richesses

Le rapprochement entre les niveaux de prévisions conclus dans le cadre du DSRP 2 pour l'année sous revue et ceux des programmations correspondantes du BCI appelle un certain nombre de commentaires.

Tableau 1 : Axe 1 Programmation de 2007

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Prévisions 2007 DSRP2		Programmations 2007 BCI		BCI/DSRP	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
AGRICULTURE	37,869	27,742	33,301	21,984	87,94%	79,24%
ELEVAGE	2,997	4,508	4,473	2,881	149,25%	63,91%
PROMOTION DU SECTEUR NON AGRICOLE	0,06	1,275	0,1	1,275	166,67%	100,00%
RELANCE DE LA PECHE	2,4	3,5	4,969	0,92	207,04%	26,29%
PROMOTION DE L'ARTISANAT	0,14	0	1,223	0	873,57%	
DENSIFICATION TISSU INDUSTRIEL/ DEVELOPPEMENT PME/PMI	0,67	9,56	1,94	3,8	289,55%	39,75%
MINES	0	0	0,47	4,7		
PROMOTION DU SECTEUR PRIVE	0	0				
EQUITE ET GENRE	0,028	0	0	0	0,00%	
PROMOTION DE L'EMPLOI	0,08	0	0,162	0	202,50%	
DIALOGUE SOCIAL	0	0				
SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR	0	0	0,182	0		
COMMERCE	0,1	0,3	0,35	0	350,00%	0,00%
TOURISME	0,085	0	0,115	0	135,29%	
NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFO. ET DE LA COMMUNIC.	0	0	0,085	0		
DEVELOPPEMENT DES SPORTS	3,1	0	3,1	0	100,00%	
CULTURE	1,215	0,514	0,825	0	67,90%	0,00%
TRANSPORT ET MOBILITE	57,333	80,082	66,567	62,173	116,11%	77,64%
INFRASTRUCTURES DE SOUTIE	0,04	1,158			0,00%	0,00%
ENERGIE	7,42	22,732	6,395	12,137	86,19%	53,39%
MICRO FINANCE	0,346	2,79	0,318	0	91,91%	0,00%
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 1	103,425	149,24	124,575	109,87	120,45%	73,62%

Globalement, la programmation du PAP de l'axe 1 du DSRP a couvert 92,8% des engagements pour l'ensemble des acteurs de l'année 2007, soit 7,2% de moins que prévus. La programmation de l'Etat a même dépassé de plus de 20% ses engagements pour 2007, contrairement aux PTF, pour lesquels la programmation ne couvre qu'une partie de leurs engagements (-26,4% de moins par rapport aux engagements)

Cependant, force est de constater la disparité de programmation de l'année 2007 des acteurs selon les secteurs. En effet, dans des secteurs comme l'agriculture, l'on constate que ce soit l'Etat ou les

¹ Toutes les informations chiffrées figurant dans ce chapitre sont tirées du PTIP/BCI et/ou du DSRP2. Pour des informations plus détaillées, voir le document annexé au présent rapport.

PTF, la programmation du BCI en 2007, est ressortie en deçà de leur engagement pris vis-à-vis du PAP du DSRP-II (20,7% de moins pour les PTF contre 12,1% pour l'Etat). De même, l'on pourrait constater que la programmation de 2007 de l'Etat a été moindre que ses engagements pour les secteurs de la culture et de l'énergie (respectivement -32,1% et -13,8%). Quant à la programmation des PTF en 2007, elle a également connu une baisse notoire par rapport à leurs engagements dans des secteurs suivants : élevage (-36,1%), relance de la pêche (-73,7%), densification du tissu industriel/développement PMI-PME (-60,25%), transport et mobilité urbaine (-22,4%), énergie (-46,1%), microfinance (-100%).

Par ailleurs, il faut noter que la mesure portant sur l'équité et le genre qui a connu un engagement de l'Etat, n'a pas été programmée en 2007, là où d'autres secteurs ou domaines ont été programmés largement au dessus des prévisions du PAP.

III.1.2.- AXE 2 : Accès aux services sociaux de base

En la matière, les programmations BCI sont légèrement supérieures aux engagements DSRP, avec une différence supérieure à 6%.

Tableau 2 : Axe 2 Programmation de 2007

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Prévisions 2007 DSRP2		Programmations 2007 BCI		BCI/DSRP	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
EDUCATION - FORMATION	40,2	0	37,9	0	94,3%	
SANTE ET NUTRITION	14,927	31,462	6,744	16,934	45,2%	53,8%
ACCES A L'EAU POTABLE	6,386	35,002	4,796	27,48	75,1%	78,5%
ACCES A L'ASSAINISSEMENT	6,49	14,96	9,814	3,33	151,2%	22,3%
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT	7,104	8,211	5,524	10,708	77,8%	130,4%
CADRE DE VIE - HABITAT	12,1	2	80,2	0	662,8%	0,0%
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 2	64,264	91,635	107,078	58,452	166,6%	63,8%

Concernant l'axe 2 du DSRP-II, la programmation du PAP a légèrement dépassée les engagements pour l'ensemble des acteurs de l'année 2007, soit 6,2% de plus que prévus. Cette situation s'explique par la programmation de l'Etat qui a même dépassé de 66,6% ses engagements pour 2007, contrairement aux PTF, pour lesquels la programmation ne couvre qu'une partie de leurs engagements (-36,2% de moins par rapport aux engagements)

Cependant, il existe des disparités dans la programmation de l'année 2007 selon les acteurs et les secteurs ou domaines. En effet, dans les domaines comme l'accès à l'assainissement et l'amélioration du cadre vie et l'habitat, l'on constate que l'Etat a programmé en 2007 largement au dessus de ses engagements pris vis-à-vis du PAP du DSRP-II (respectivement 51,2% et 562,8%). De même, l'on pourrait constater que la programmation de 2007 de l'Etat a été moindre que ses engagements pour les autres secteurs ou domaines de ce second axe stratégique (éducation - 5,7% ; santé et nutrition -54,8% ; eau potable -24,9% et gestion des ressources naturelles -22,2%). Quant à la programmation des PTF en 2007, elle a connu une augmentation de plus de 30,4% de plus que prévue par rapport à leurs engagements dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Même si leur programmation en 2007 a été en deçà de leurs engagements dans les autres domaines de cet axe stratégique du DSRP-II (santé et nutrition -46,2% ; accès à l'assainissement -77,7% et cadre de vie et- habitat -100%.

III.1.3.- AXE 3 : Protection sociale – Prévention et Gestion des risques et catastrophes

Cet alignement est réalisé à 89,5% toutes sources de financement confondues, avec près de 140% pour l'Etat (tableau n°3). Mais bien que ce taux s'élève à moins de 74% pour les bailleurs, ce sont eux qui assurent la grande majorité des programmations de financements BCI pour 2007 (soit plus de 63,4%).

Tableau 3 : Axe 3 Programmation de 2007

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Prévisions 2007 DSRP2		Programmations 2007 BCI		BCI/DSRP	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES	0,315	0	0,355	0	112,7%	
PERSONNES AGEES OU AINES	0,104	0	0,063	0	60,6%	
JEUNES	0,712	0,028	1,07	0,028	150,3%	100,0%
PERSONNES DEPLACEES ET REFUGIEES	0,099	3,5	0,2	2,5	202,0%	71,4%
POPULATION	0,29	1,1	0,29	0,905	100,0%	82,3%
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 3	1,416	4,628	1,978	3,433	139,7%	74,2%

De manière générale, la même remarque que celles des deux premiers axes s'impose, malgré la faiblesse du montant prévu pour cet axe 3 (engagements total de 6,044 milliards de prévus seuls 5,411 ont été programmés en 2007, soit 89,53%). Deux domaines identifiés dans le DSRP-II, n'ont pas encore formulés de projets (réforme et renforcement des systèmes formels de sécurité sociale ; extension de la protection sociale). L'Etat a programmé plus prévus dans tous les domaines de l'axe 3 à l'exception du domaine des « personnes âgées ou aînées » (-39,4%). Les PTF se sont engagés dans trois domaines pour lesquels leur programmation n'a pas atteint ce qui était prévu (exception du domaine des jeunes, personnes déplacées ou réfugiées -28,6% ; population -17,7%).

III.1.4.- AXE 4 : Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif

La programmation du BCI 2007 au titre de cet axe stratégique est globalement inférieure de 60% aux prévisions du DSRP 2, cette situation étant liée à la différence entre les engagements mis au compte des bailleurs et leurs programmations effectives.

Tableau 4 : Axe 4 Programmation de 2007

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Engagements 2007 DSRP2		Programmations 2007 BCI		Taux de prise en charge	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ET GOUVERNANCE ECONOMIQUE	0,02	0,27	0,07	0,3	100,0%	100,0%
GOUVERNANCE JUDICIAIRE	0,5	3	1		100,0%	0,0%
GOUVERNANCE LOCALE ET DECENTRALISATION	10,573	15,984	11,491	5,1	100,0%	31,9%
DEVELOPPEMENT DES POLES SECONDAIRES	0	0	Pas de projets			
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DSRP	0	0	0,4	0		
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 4	10,593	16,254	11,961	5,4	100,0%	33,2%

Pour cet axe, seules 64,7% des prévisions du PAP ont été programmées. Cependant, l'Etat a aligné ses programmations sur les prévisions (+12,9%). Le principal bénéficiaire de ces dotations supplémentaires est le domaine de la **Gouvernance locale - Décentralisation** qui représente plus de 90% des prévisions et de la programmation BCI, en 2007. Pour les PTF, la programmation a été nettement en dessous des prévisions (-66,2%). Cette situation s'explique par la non-programmation dans les domaines de la Gouvernance judiciaire (-100%) et du développement des pôles secondaires (-68,1%).

III.2.- Exécution des programmes et projets articulés au PAP

III.2.1.- AXE 1 : Création de richesses

Le bilan comparé entre les programmations du BCI pour l'année 2007 et les réalisations correspondantes figurent au tableau n°5 ci-après.

Tableau 5 : Axe 1 - Exécution des programmes et projets articulés au PAP

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Programmations 2007 BCI		Réalisations Etat		Réalisations bailleurs	
	Etat	Bailleurs	Montants	Taux	Montants	Taux
Agriculture	33,301	21,984	28,114	84,42%	8,869	40,343
Elevage	4,473	2,881	3,634	81,24%	1,291	44,811
Promotion du secteur non agricole	0,1	1,275	0,057	57,00%	0,791	62,039
Relance de la pêche	4,969	0,92	2,964	59,65%	0,425	46,196
Promotion de l'artisanat	1,223	0	0,313	25,59%	0	
Densification du tissu industriel et développement PME/PMI	1,94	3,8	1,218	62,78%	3,606	94,895
Mines	0,47	4,7	0,46	97,87%	1,957	41,638
Promotion de l'emploi	0,162	0	0,013	8,02%	0	
Sénégalais de l'extérieur	0,182	0	0,11	60,44%	0	
Commerce	0,35	0	0,25	71,43%	0	
Tourisme	0,115	0	0,031	26,96%	0	
Nouvelles technologies de l'information et de la communication	0,085	0	0,075	88,24%	0	
Développement des sports	3,1	0	1,705	55,00%	0	
Culture	0,825	0	0,288	34,91%	0	
Transport et mobilité	66,567	62,173	57,56	86,47%	15,863	25,514
Energie	12,1	12,137	12,1	100,00%	5,582	45,991
Micro finance	0,318	0	0,253	79,56%	0	
Total général secteurs axe 1	124,575	109,87	109,145	87,61%	38,384	34,94%

Le taux d'exécution des montants programmés dans le BCI de 2007 s'élève à 62,9% avec des efforts plus importants au niveau de l'Etat. Le niveau de réalisation relativement faible chez les bailleurs pour les secteurs du transport et de l'énergie avec seulement des réalisations de 21 milliards sur les 74 milliards programmés pour l'année 2007.. En dehors de ces contre-performances, la mise en œuvre des actions programmées peut être jugée satisfaisante de manière générale, mais si des recommandations fortes doivent aller dans le sens de booster les taux de réalisation dans les secteurs prioritaires de l'axe 1. De manière spécifique, l'Etat doit veiller à ce que les taux d'absorption soient rigoureusement voisins de 100%, pour continuer à justifier l'opportunité de recourir à l'appui budgétaire.

III.2.2.- AXE 2 : Accès aux services sociaux de base

Les programmations budgétaires pour cet axe ont eu un plus faible niveau d'exécution. Sur l'ensemble des montants programmés dans le BCI, 57% ont été exécutés avec des performances sensiblement plus importantes chez les partenaires que chez l'Etat qui sont à des niveaux respectifs de 70% et 53,4%. Cependant, il y'a lieu de relever les faibles réalisations de l'Etat au regard des programmations, en particulier pour les secteurs **Cadre de vie-Habitat et Accès à l'Assainissement**, avec des taux nettement en deçà du taux moyen de réalisation (53,4%). Globalement, le taux d'exécution pour cet axe est moyen.

Tableau 6 : Axe 2 - Exécution des programmes et projets articulés au PAP

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Programmations 2007 BCI		Réalizations Etat		Réalizations bailleurs	
	Etat	Bailleurs	Montants	Taux	Montants	Taux
Education – formation	37,9		32,93	86,9%		
Santé et nutrition	6,744	16,934	5,801	86,0%	12,776	75,45%
Accès a l'eau potable	4,796	27,48	4,049	84,4%	19,557	71,17%
Accès a l'assainissement	9,814	3,33	3,364	34,3%	2,888	86,73%
Gestion des ressources naturelles et de l'environnement	5,524	10,708	6,9	135,1%	5,52	51,55%
Cadre de vie – habitat	80,2	0	22,875	28,522	0	
Total général secteurs axe 2	144,978	58,452	75,919	53,4%	40,741	69,70%

Le tableau ci-dessus montre également que les bailleurs sont particulièrement présents dans les secteurs **Santé et Nutrition** et **Accès à l'eau potable**, avec des niveaux d'engagement et des taux de réalisation globalement satisfaisants, mais légèrement en deçà des taux d'exécution de l'Etat pour ces secteurs. Au niveau de la Gestion des Ressources naturelles et de l'Environnement, des efforts de réalisation doivent davantage être faits du côté des bailleurs, pour aider encore ce secteur à relever le défi du millénaire.

III.2.3.- AXE 3 : Protection sociale – Prévention et Gestion des risques et catastrophes

Les secteurs/domaines qui ont été financièrement programmés dans cet axe, les taux de réalisation sont très variables, avec notamment les secteurs **Jeunes** et **Personnes déplacées et réfugiées** qui bénéficient des performances élevées respectivement pour l'Etat et pour les bailleurs. Le taux de réalisation, presque égal à 100%, doit cependant être relativisé en considération de l'absence de tous programmes et projets pour les secteurs portant sur la protection sociale au sens large. Il importe cependant de noter la faiblesse des ressources programmées dans le BCI pour la réalisation des objectifs du DSRP relatif à cet axe.

Tableau 7 : Axe 3 - Exécution des programmes et projets articulés au PAP

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Programmations 2007 BCI		Réalizations Etat		Réalizations bailleurs	
	Etat	Bailleurs	Montants	Taux	Montants	Taux
PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES	0,355	0	0,229	64,5%	0	
PERSONNES AGEES OU AINES	0,063	0	0,034	54,0%	0	
JEUNES	1,07	0,028	1,055	98,6%	0	0,0%
PERSONNES DEPLACEES ET REFUGIEES	0,2	2,5	0,2	100,0%	3,38	135,2%
POPULATION	0,29	0,905	0,263	90,7%	0,179	19,8%
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 3	1,978	3,433	1,781	90,0%	3,559	103,7%

Dans cet axe, on note qu'il n'y a pas de programmation budgétaire encore moins des réalisations allant dans le sens de la réforme et du renforcement des systèmes formels de sécurité sociale et d'extension de la protection sociale.

III.2.4.- AXE 4 : Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif

Le tableau n°8 montre que cet axe a bénéficié, plus que ne le laissaient présager les prévisions du BCI, d'un intérêt très marqué de la part des bailleurs, ces derniers ayant presque quadrupler leurs réalisations en comparaison des ressources programmées. Le niveau ainsi atteint est même nettement supérieur à celui des programmation du BCI pour l'année 2007. C'est le secteur

Gouvernance locale-Décentralisation qui bénéficie presque exclusivement de ce niveau d'engagement financier effectif, aussi bien pour les bailleurs que pour l'Etat.

Tableau 8 : Axe 4 - Exécution des programmes et projets articulés au PAP

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Programmations 2007 BCI		Réalizations Etat		Réalizations bailleurs	
	Etat	Bailleurs	Montants	Taux	Montants	Taux
AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ET GOUVERNANCE ECONOMIQUE	0,07	0,3	0,07	100	0,228	76
GOVERNANCE JUDICIAIRE	1		0,93	92,7		
GOVERNANCE LOCALE ET DECENTRALISATION	11,49	5,1	10,96	95,39	19,18	166,9%
DEVELOPPEMENT DES POLES SECONDAIRES	Pas de projets					
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DSRP	0,4	0	0,4	100	0	
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 4	11,96	5,4	11,43	95,57	19,41	359,4%

Il importe de signaler l'absence de tout financement programmé ou réalisé pour le domaine **Développement des pôles secondaires**, comparé au niveau élevé des financements effectivement mobilisés sur ressources internes comme sur ressources extérieures en faveur de la Gouvernance locale et de la Décentralisation.

III.3.- Contraintes principales

Les contraintes majeures souvent évoquées comme étant à l'origine des difficultés de mise en œuvre des programmes et projets d'investissements publics articulés au Plan d'Actions prioritaires du DSRP 2 sont les suivantes :

- L'insuffisance des ressources financières mises en place pour la prise en charge des actions prévues ;
- La lourdeur des procédures d'instruction et de gestion des financements de la part des bailleurs qui explique certaines contre-performances signalées dans l'exécution des montants programmés ;
- La lourdeur des investissements et l'incertitude liée à la fluctuation des cours mondiaux des matériaux (cas du secteur Mines) ;
- L'insuffisance des moyens humains (en quantité et en qualité) consacrés à la gestion du cycle de projets (évaluation ex ante, exécution et suivi notamment) ;
- L'insuffisance des moyens logistiques consacrés à la gestion du cycle de projets (en particulier pour le contrôle d'exécution et pour le suivi) ;
- L'absence d'outils et instruments modernes de planification et de gestion (logiciels informatiques notamment) ;
- L'instabilité institutionnelle dans la plupart des secteurs, induisant souvent des restructurations et réorganisations de ministères ou de grandes directions administratives ;
- Les performances moyennes sinon faibles des systèmes d'information et de gestion dans la plupart des secteurs ou domaines ;
- L'insuffisante maîtrise du périmètre d'intervention par des acteurs majeurs dans certains secteurs pourtant stratégiques ;

- La centralisation excessive des décisions de planification et de gestion des programmes et projets d'investissements publics ;
- Le défaut de communication et de collaboration technique entre secteurs et à l'intérieur des secteurs ;
- L'imprécision des cadres juridiques d'intervention dans certains domaines (notamment dans ceux pour lesquels les interventions du secteur privé est attendu).

Les contraintes citées ci-dessus sont de nature différentes (institutionnelle, juridique, financière, procédurière, administrative, de ressources humaines, de programmation/gestion, ...). Elles ont pour particularité de s'appliquer, dans leur grande majorité sinon en totalité, à chacun des axes du DSRP 2, à divers degrés.

III.4.- Programmation de l'année 2009

III.4.1.- AXE 1 : Création de richesses

Le tableau ci-après fait le point des programmations du PTIP pour les années 2008 et 2009. Il montre que la tendance à la montée en puissance de l'Etat dans le financement du BCI et, du même coup, du DSRP2, devrait se confirmer si l'Etat maintient ses engagements à cet égard (avec environ 60% des programmations chaque année). On peut également constater que les secteurs/domaines **Emploi, Sénégalais de l'Extérieur, Commerce, Tourisme, NTIC, Culture**, etc. resteront exclusivement et faiblement financés sur ressources internes, et que le **Dialogue social** ne sera toujours financièrement programmé ni par l'Etat, ni par les bailleurs.

Tableau 9 : Axe 1 - Programmation de 2008-2009

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Perspectives			
	2008		2009	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
AGRICULTURE	63,963	27,746	32,812	35,127
ELEVAGE	4,627	2,080	3,991	1,464
PROMOTION DU SECTEUR NON AGRICOLE	0,075	1,542	0,100	1,756
RELANCE DE LA PECHE	5,241	2,280	6,580	2,440
PROMOTION DE L'ARTISANAT	0,510	0,000	0,250	0,000
DENSIFICATION DU TISSU INDUSTRIEL ET DEVELOPPEMENT PME/PMI	2,040	0,000	2,740	0,000
MINES	0,686	1,000	0,650	2,140
PROMOTION DU SECTEUR PRIVE				
EQUITE ET GENRE	0,178	0,100	0,181	0,100
PROMOTION DE L'EMPLOI	0,133	0,000	0,190	0,000
DIALOGUE SOCIAL				
SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR	0,129	0,000	0,000	0,000
COMMERCE	0,350	0,000	0,250	0,000
TOURISME	0,080	0,000	0,050	0,000
NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	0,140	0,000	0,140	0,000
DEVELOPPEMENT DES SPORTS	0,927	2,000	2,100	3,000
CULTURE	1,158	0,000	1,515	0,000
TRANSPORT ET MOBILITE	63,333	54,159	69,759	34,750
INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN				
ENERGIE	7,284	10,628	9,774	9,808
MICRO FINANCE	0,464	0,150	0,326	0,000
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 1	151,317	101,685	131,408	90,585

III.4.2.- AXE 2 : Accès aux services sociaux de base

Elles sont décrites dans le tableau n°10 ci-après. Il montre clairement l'intention de l'Etat et des bailleurs de s'approcher progressivement des niveaux d'engagements de 2007, nonobstant les faibles taux de réalisations enregistrés toutes sources confondues.

Les niveaux de prévisions d'investissements resteront donc inférieurs à leur niveau global pour l'année 2007, dont ils représenteront respectivement 84% et 87%. Comparés aux réalisations de 2007, les perspectives 2008 et 2009 leur sont supérieures respectivement de 75% et de 83%, ce qui devrait permettre, toutes choses égales par ailleurs, de relever les niveaux d'engagements concernant l'axe 2 et de lui accorder une place plus en conformité avec les objectifs prioritaires du DSRP2, notamment dans leur dimension « pro-pauvres ».

Tableau 10 : Axe 2 - Programmation de 2008-2009

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Perspectives			
	2008		2009	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
EDUCATION - FORMATION	27,841	12,854	30,209	10,430
SANTE ET NUTRITION	9,512	15,068	11,387	22,096
ACCES A L'EAU POTABLE	4,993	7,320	4,009	12,377
ACCES A L'ASSAINISSEMENT	8,353	8,431	4,046	4,100
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT	3,935	12,808	3,656	14,872
CADRE DE VIE - HABITAT	28,100	0,000	27,400	0,000
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 2	82,734	56,481	80,707	63,875

III.4.3.- AXE 3 : Protection sociale – Prévention et Gestion des risques et catastrophes

Globalement, les prévisions d'investissements publics pour les deux prochaines années sont comparables à celles de 2007, en particulier pour 2009. Les bailleurs restent toujours absents des secteurs/domaines **Prévention et Gestion des risques et catastrophes** et **Population** dont les financements prévisionnels sont intégralement imputés à l'Etat.

Tableau 11 : Axe 3 - Programmation de 2008-2009

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Perspectives			
	2008		2009	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES	0,365	0,000	0,365	0,000
PERSONNES AGEES OU AINES	0,043	0,000	0,120	0,000
JEUNES	1,492	0,800	1,496	1,000
PERSONNES DEPLACEES ET REFUGIEES	0,200	2,000	0,200	2,500
POPULATION	2,185	0,000	0,000	0,000
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 3	4,387	2,800	2,181	3,500

En revanche, les bailleurs resteront les premiers acteurs financiers pour l'ensemble de cet axe au cours de l'année 2009, en raison principalement de l'importance prépondérante de leurs interventions dans les secteurs/domaines **Jeunes** et surtout **Personnes déplacées et réfugiées**. Les secteurs/domaines **Réforme/Renforcement des systèmes formels de sécurité sociale** et **Extension de la Protection sociale** ne devraient bénéficier d'aucun financement sur la base des programmations actuelles, alors que les **Personnes âgées ou Aînés** restent toujours dans les prévisions, mais pour des montants relativement faibles.

III.4.4.- AXE 4 : Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif

Cet axe fera encore partie des priorités en matière de financement d'investissements publics, au vu des programmations assez conséquentes pour les deux années considérées, aussi bien pour l'Etat que pour les bailleurs (Tableau n°12). En particulier, ces derniers seront globalement, en 2009, en quasi égalité avec l'Etat en termes de niveaux de ressources, avec toujours une orientation quasi exclusive en faveur de la **Gouvernance locale - Décentralisation**.

L'Etat restera le financier majoritaire, sinon unique, des investissements programmés dans les autres secteurs / domaines financés.

Tableau 12 : Axe 4 - Programmation de 2008-2009

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Perspectives			
	2008		2009	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ET GOUVERNANCE ECONOMIQUE	0,300	0,300	0,000	0,000
GOUVERNANCE JUDICIAIRE	0,600			
GOUVERNANCE LOCALE ET DECENTRALISATION	12,669	4,456	14,310	14,210
DEVELOPPEMENT DES POLES SECONDAIRES				
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DSRP	0,700	0,000	0,000	0,000
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 4	13,669	4,756	14,310	14,210

III.5.- Programmation et exécution des programmes et projets dans le Régions

Les régions ne sont pas, sauf cas exceptionnel, des secteurs ou domaines d'affectation spécifique des ressources publiques, qu'elles aient une source interne ou extérieure. Pour cette raison, qui explique largement en elle-même l'insuffisante visibilité pour les populations pauvres de certaines performances déclarées, aucune analyse directe ne peut être faite en ce qui concerne la programmation et l'exécution des projets et programmes d'investissements publics pour ce niveau d'organisation territoriale.

Quelques observations s'imposent cependant dans ce domaine, au regard de l'importance de la dimension régionale qui est le lieu où se constate le plus, par définition, l'évolution de la pauvreté.

Les principales sont les suivantes :

- L'inégale répartition dans les ressources allouées aux axes du DSRP 2 : l'analyse de la répartition des investissements entre les axes montre en effet que l'axe 1 du DSRP, à savoir la création de richesses, est faible voire inexistante, or ce sont les interventions comprises dans cet axe qui permettent aux populations de disposer de ressources financières, donc de revenus.
- La faiblesse du volume des financements consacrés spécifiquement aux actions de lutte contre la pauvreté : de façon générale, les actions publiques reflètent peu la priorité à la lutte contre la pauvreté dès lors que très peu d'investissements sont spécifiques par rapport à cet impératif.
- La faible capacité de mobilisation des ressources financières propres et externes des acteurs locaux (CL, OCB, ...) : les collectivités locales et les organisations de la société civile du niveau local ont des moyens faibles et inappropriés pour agir positivement de manière déterminante sur la pauvreté.
- Les retards et l'inefficacité dans la mise en œuvre des projets et programmes : en effet, les projets et programmes en exécution dans les régions souffrent de lenteurs dues à des facteurs multiples qui sont : (i) la lourdeur des procédures de décaissement des bailleurs de fonds, (ii) les faibles capacités managériales des unités d'exécution et (iii) les faibles capacités techniques et financières des prestataires de services locaux.

- Le manque de concertation et de cohésion entre les acteurs à tous les échelons pour une mise en œuvre efficiente des actions de développement : les intervenants dans la mise en œuvre des projets sont multiples et concernent à la fois, l'administration, les partenaires financiers et techniques, les ONG et les populations, autant d'acteurs qui agissent souvent sans se concerter, voire sans synergie.
- L'inexistence de mécanismes de prise en charge des priorités des régions identifiées dans les PRDI et autres documents de planification : les documents de planification existent dans les régions, mais les mécanismes de mise en œuvre de ces plans ne sont pas opérationnels.

IV.- BILAN DES REFORMES ET POLITIQUES²

IV.1.- AXE 1 : Accélération de la croissance et Création de richesses

IV.1.1.- Stratégie de Croissance accélérée (SCA)³

L'année 2007 a marqué le démarrage effectif de la stratégie, à travers notamment la mise en œuvre des dispositions réglementaires et institutionnelles et la réalisation du plan d'actions prévu au niveau des grappes.

Au titre des dispositions réglementaires et institutionnelles les évolutions enregistrées portent sur: (i) l'adoption du plan d'actions par le Comité national de Pilotage, de la Loi d'Orientation par le Parlement ; (ii) Engagement des partenaires techniques et financiers, lors de la 6^{ème} réunion du Groupe consultatif à Paris, d'accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de la SCA ; (iii) La mise en place des instances institutionnelles et opérationnelles (Conseil d'Orientation et de Suivi de la SCA est en place ; Secrétariat Permanent de la SCA en remplacement du Secrétariat Exécutif, comité technique avec un coordonnateur).

Dans le cadre du plan d'action, des avancées considérables ont été enregistrées. D'une part, plusieurs mesures prévues au titre de l'assainissement de l'environnement des affaires sont effectives : différentes réformes fiscales, adoption de texte réglementaire, amélioration de l'organisation juridique, amélioration de l'organisation administrative.

D'autre part, des réalisations concrètes sont notées au niveau des grappes sectorielles : « Agriculture – Agro-industrie », « TIC – Télé services », « Textile-Habillement », « Tourisme, Industries culturelles et Artisanat d'art » et « Produits de la mer et aquaculture ».

Malgré ces évolutions, la mise en œuvre de la SCA s'est confrontée à certaines difficultés d'ordres institutionnel et opérationnel notamment. Les phases à venir porteront sur la mise en œuvre de mesures pour la correction de ces difficultés et pour la réalisation du plan d'action.

IV.1.2.- Analyse de l'état d'avancement des politiques sectorielles

Il est attendu des performances sectorielles, des incidences significatives sur l'amélioration des revenus nationaux tant dans la production d'une croissance forte que dans sa redistribution, notamment en faveur des populations les plus pauvres. Pour satisfaire à ces attentes, le gouvernement a opté dans le DSRP 2 pour une programmation budgétaire volontariste, en faveur de 229 programmes et projets relevant de 24 secteurs et sous secteurs d'activités économiques.

Sous secteur de l'agriculture : Les réalisations au titre de l'année 2007 ont couvert six (6) objectifs sur sept (7) : (i) Réduire la vulnérabilité des activités agricoles ; (ii) Favoriser le développement foncier et les investissements productifs ; (iii) Intensifier et moderniser la production

² Pour des informations plus détaillées, voir le document annexé au présent rapport ainsi que les rapports finals des groupes de travail thématiques.

³ Une note en annexe fait une présentation plus détaillée de la SCA.

agricole ; (iv) Augmenter et diversifier les revenus agricoles ; (v) Renforcer le rôle des organisations paysannes et (vi) Renforcer la sécurité alimentaire. Elles ont porté sur 16 mesures sur 32 inscrites au DSRP 2, dont 8 prioritaires sur 12.

Ces différentes réalisations ont été rendues possibles grâce à la mise en œuvre de programmes phares (PSAOP 2, PROMER 2, PDMAS, PNASA, le Projet Africain de Lutte d'Urgence Contre le Criquet Pèlerin, PADERBA, Programme d'Appui à l'Autosuffisance Riz, etc.). Pour l'essentiel les réalisations ont touché à la fois les aménagements hydroagricoles, le conseil agricole et rural, la sécurité alimentaire, la protection des végétaux, la formation des producteurs, les infrastructures de soutien (notamment les pistes et marchés), etc. L'analyse des progrès enregistrés au regard des prévisions du DRSP 2 implique un arrêt sur les réalisations au titre de certaines actions dites prioritaires :

- i) Renforcement de la gestion des risques et calamités, et des ressources naturelles ;
- ii) Finaliser le processus de révision de la législation foncière et gestion du découpage administratif et des sols ;
- iii) Promotion et accroissement des cultures irriguées et maîtrise de l'eau ;
- iv) Renforcement et décentralisation du système de financement du secteur de l'agriculture ;
- v) Promotion et extension de l'accès aux équipements agricoles et facteurs de production ;
- vi) Promotion d'une bonne politique de transformation, de commercialisation et de distribution ;
- vii) Mise en œuvre du programme national d'appui à la sécurité alimentaire ;
- viii) Intensification et modernisation de l'agriculture de type familial.

Sous secteur de l'élevage : Les objectifs touchés par les actions sont les suivants : (i) Sécuriser l'élevage pastoral et agro-pastoral ; (ii) Accroître la productivité du sous-secteur en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus ; (iii) Améliorer les conditions de mise en marché des produits animaux ; et (iv) Renforcer le cadre institutionnel pour une meilleure gestion du sous secteur. Quant aux mesures mises en œuvre, elles sont au nombre de 10 sur 25, dont 3 prioritaires sur 9 : Renforcement de la protection zoo-sanitaire et de la prophylaxie médicale, Développement de l'insémination artificielle et Construction /réhabilitation d'abattoirs et aménagement de foirails et d'aires d'abattage.

Les performances enregistrées dans le cadre des projets et programmes sont faibles, du fait que, pour une large part, les réalisations de l'année 2007 se limitent à la mise en place de dispositifs et au processus de recrutement de différents opérateurs et prestataires de services.

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre des activités de développement agrosylvopastoral sont identiques dans les deux sous secteurs. Elles sont de deux ordres :

- **Les contraintes structurelles et générales**, caractérisées, pour l'essentiel et en plus de celles déjà annoncées par le DSRP, par l'absence d'un cadre stratégique global (finalisation du PNDA) fédérant et mettant en cohérence l'ensemble des interventions dans le secteur. Ce qui pose le problème de la cohérence synergique entre les différentes interventions tant du point de vue des thèmes abordés que des espaces couverts (dimension de la prise en compte des spécificités des régions). Il s'y ajoute une faiblesse des ressources attribuées au système de pilotage et de suivi et le manque de visibilité et du rayonnement sectorielle de la mise en œuvre de la SCA.
- **Les difficultés internes aux différents projets**, essentiellement liées aux problèmes inhérents à : la lourdeur devenue « traditionnelle » des procédures de décaissement au niveau des bailleurs et de mobilisation des fonds de contrepartie ; la dépréciation des montants des financements du fait de la baisse du dollar ; le dysfonctionnement des dispositifs institutionnels et opérationnels de gestion des projets ; la lenteur des processus d'appel d'offre ; la non systématisation d'un système d'évaluation ; la lenteur des procédures administratives d'approbation des marchés ; l'insuffisance des moyens des structures de mise en œuvre des projets et programmes ; absence de visibilité du secteur agricole et instabilité institutionnelle des politiques et projets, etc.

Au chapitre des perspectives pour le développement agrosylvopastoral, il convient de noter la nécessité de concevoir un cadre stratégique pour le sous secteur de l'agriculture. Celui-ci, s'inspirant de la LOASP, devra être sous tendu par des visions politiques novatrices telles que l'évaluation et la valorisation d'un potentiel irrigable au-delà des lits majeurs des grands bassins versant du pays, d'une part, et la considération de la valeur marchande des cultures vivrières, afin de mieux s'inscrire dans des orientations à même d'apporter des réponses adéquates à l'évolution actuel du contexte mondial de crise alimentaire.

Relance de la pêche et développement de l'aquaculture : Du point de vue de l'état d'avancement des projets et programmes de Relance de la pêche et développement de l'aquaculture, les informations fournies par les services du ministère de l'économie Maritime permettent de noter la mise en œuvre de trois objectifs sur quatre et de 4 mesures sur 18 dont 2 prioritaires sur 9 : Promotion d'une bonne gestion décentralisée et participative des ressources halieutiques et Promotion de l'aquaculture dans les zones à fort potentiel aquacole.

Une analyse globale des données collectées permet de noter une insuffisance d'alignement des actions de pêche aux orientations de la stratégie de réduction de la pauvreté. Parfois, ce déficit d'alignement s'explique par le fait que des projets ont été inscrits différemment selon qu'il s'agit de la SCA ou du DSRP 2, alors que les deux stratégies s'inscrivent dans un cadre unitaire, la première étant l'instrument opérationnel de la seconde. Les principales contraintes portent sur la lenteur dans la mise en œuvre des actions de réforme et de révision du cadre juridique et institutionnel.

Promotion de l'artisanat : Les réalisations au titre de l'année 2007 se rapportent à six projets ou programmes : Projet de promotion des produits artisanaux ; Projet tissage artisanal ; Projet intégré déconstruction de villages artisanaux ; Projet d'appui à la qualification (PAQUA) ; Projet test d'alphabétisation ou fonctionnelle ; Projet de formation par alternance ; Programme d'appui et de renforcement des CM : Dotation véhicule aux CM et à UNCM.

Densification du tissu industriel et développement PME/PMI : L'année 2007 a été une année de consolidation et de renforcement des acquis par une démarche d'innovation et d'initiative hardie. Sous ce rapport, le secteur a été particulièrement dynamique, favorisant la mise en œuvre ont permis l'amorce voire la mise en œuvre effective d'actions soutenues, inscrites dans le sens des orientations du DSRP 2 et de la SCA. Celles-ci ont couvert l'ensemble des 7 mesures inscrites à la matrice du DSRP 2, particulièrement celles dites prioritaires.

On note ainsi le démarrage effectif du projet des pôles régionaux, à travers la mise en œuvre de plusieurs études préalables (Etude de faisabilité du pôle régional de Ziguinchor ; Audit technique des paramètres industriels et analyse des coûts de production des industries de transformation de l'arachide et des huiles alimentaires). Sur le plan institutionnel, on note, dans le cadre de la promotion des PME : (i) la substitution de la charte nationale par une loi d'orientation et l'amorce de l'élaboration d'une lettre de politique sectorielle et une étude est réalisée sur les contraintes des PME/PMI liées à l'environnement des affaires. D'autres programmes et projets importants ont fait l'objet de réalisations soutenues.

De manière générale, les difficultés sont liées à l'insuffisance dans la mobilisation des ressources allouées par le BCI, au manque de cohérence et d'articulation entre les différentes structures, particulièrement entre les Directions nationales d'un côté et les équipes des agences, projets et programmes de l'autre. Il s'y ajoute les difficultés internes aux projets et structures administratives, dont l'essentiel porte sur la faiblesse des moyens humains et matériels, mais également sur la lourdeur des procédures de levée et de mobilisation des ressources et la faiblesse de l'organisation et de la structuration des acteurs ciblés (notamment dans le cadre des entreprises postulant à la normalisation).

Mines : Le secteur a fait l'objet de réalisations considérables : (i) mise en œuvre d'études (Etude prospection Promotion Géologie minière, Etude d'impact environnemental pour le port minéralier MIFERSON, Etudes et réalisation phosphates de Matam et Etude de faisabilité du Transport des Phosphates de Matam) ; (ii) mise en œuvre de programme et projets (programme d'appui au secteur minier – PASMI et Projet de recherches de substances de carrières à Thiès et Louga). Par ailleurs, l'Etat a initié un Programme Social Minier (PSM) pour la mise en œuvre des Fonds sociaux

dégagés dans le cadre des conventions minières (Etat-Compagnies minières) pour un montant global de 3,5 milliards de FCFA.

Commerce : Les réalisations dans le secteur du commerce portent sur la mise en œuvre des projets et programmes suivants : PRDCC, PACD, Guichet II du Cadre Intégré et Projet SN 204. Ceux-ci ont permis l'amélioration de la compétitivité à travers la promotion et l'application des normes, le renforcement du dispositif de contrôle de la qualité des produits, le renforcement des capacités en négociations commerciales, la création de l'ASEPEX, la simplification et la rationalisation du dispositif d'appui aux exportateurs, la Mise en œuvre de la STRADEX, etc..

Les principales difficultés limitant le développement du secteur du commerce sont diverses et complexes : la forte dépendance de l'extérieur et les conditions de production affectant négativement la compétitivité des produits locaux (pluviométrie aléatoire, la faible diversité de l'offre, les coûts de facteurs de production tels que l'énergie, l'importance du secteur informel, l'insuffisance des infrastructures du commerce, etc.).

Tourisme : Dans le cadre de la promotion du secteur Tourisme afin de sauvegarder et valoriser le potentiel touristique national et d'améliorer les retombées du tourisme au niveau local, plusieurs projets et programmes ont été prévus dans le Cadre de Dépenses sectoriel à Moyen Terme 2007-2009. Toutefois, l'année 2007 n'a pas connu de réalisations concrètes du fait principalement de l'indisponibilité de ressources.

Technologies de l'Information et de la Communication – TIC : Les réalisations dans le secteur TIC s'inscrivent dans la perspective d'accélérer le développement des télé services en milieu urbain et rural. Ainsi, pour l'année 2007, on a noté : (i) la mise en œuvre des projets et programmes suivants (Projet « Passage à grande échelle des centres multimédia communautaires avec 24 CMC réalisés ; Projet de Promotion de l'investissement privé et public permettant la démultiplication de l'accès au téléphone et à l'Internet, accès jeunes aux NTIC, projet Cyber Centre Multimédia Communautaire – CCMC) ; et (ii) l'élaboration de nouveaux programmes (programme national de développement du service universel, programmes de formations adaptées aux besoins des TIC). Les principales difficultés recensées dans le secteur des TIC concernent l'insuffisance des ressources et l'indisponibilité de sites pour la mise œuvre des différents projets.

Développement du Sport et des loisirs : Les avancées enregistrées portent sur la construction d'infrastructures pour différents stades et stadium dans différentes régions du pays, ayant eu des incidences positives sur le développement du sport professionnel (consolidation et la décentralisation de la lutte professionnelle, promotion des Courses Hippiques professionnelles, etc.). En outre, les études techniques et le Cahier des Charges pour le Foot Ball Non Amateur sont effectuées, et la mise en œuvre est prévue pour 2009.

Les difficultés rencontrées sont liées à l'insuffisance de financement et à la lourdeur des procédures de liquidation ainsi qu'au déficit d'organisation administrative et technique en ce qui concerne le football professionnel.

Culture : Les réalisations portent pour l'essentiel sur la mise en œuvre de projets et programmes majeurs pour le secteur : programme de Réhabilitation et d'équipement des Bibliothèques publiques régionales et des Centres de Lecture et d'Animation culturelle CLAC ; Programme de soutien à l'action Culturelle PSA ; Construction de Complexes culturels régionaux. Ces différents programmes et projets ont permis la mise en œuvre d'actions concrètes (mobilisation de matériel informatique pour les bibliothèques régionales publiques, réhabilitation de bibliothèques, Création de Pôles d'Appui technique et logistique à l'Action, etc.). Les perspectives s'inscrivent dans la continuité des programmes en cours tout en corrigeant les difficultés liées à la lourdeur des procédures dans la mobilisation des ressources et le déficit de la logistique.

Transport et mobilité : Les données collectées portant sur vingt et six (26) permettent de noter les avancées suivantes : construction de nombreux bretelles d'accès, routes, ponts et terrassements, assainissement et réhabilitation, etc...De manière générale, les contraintes du secteur des transports et de la mobilité, sont relatives à l'Insuffisance de financement des investissements

routiers. Ce qui justifie la prochaine mise en place du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), avec les organes de délibération et d'administration.

Services énergétiques : L'essentiel des investissements du secteur de l'énergie sont opérés par SENELEC et la SAR dont les projets ne sont pas dans le PTIP. Il faut également noter que dans le cadre de la CEDEAO, le Comité Intersectoriel pour la Mise en Synergie entre l'Energie et les autres secteurs stratégiques pour la Réduction de la Pauvreté (CIMES/RP) du ministère de l'énergie, en partenariat avec le PNUD, a entamé en 2007 l'élaboration d'un programme national d'accès aux services énergétiques pour les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de l'hydraulique. Les différents points d'avancement liés aux lignes d'actions retenue dans la matrice du DSRP 2 peuvent être traduits par la mise en œuvre de dix projets.

A l'analyse, on observe que la quasi-totalité des mesures dites prioritaires ont fait l'objet de réalisations concrètes, présageant ainsi, d'un niveau encourageant des avancées enregistrées dans le secteur. Le secteur demeure tout de même perturbé par des difficultés dont les principales sont relatives aux insuffisances notées dans l'amélioration et la sécurisation de l'accès durable des populations et notamment des femmes aux services énergétiques, dans le renforcement de l'électrification en zones rurales et périurbaines, dans la diversification des sources d'énergie et les technologies, dans l'amélioration de l'accès aux hydrocarbures, etc...

Secteur financier (Promotion de la micro finance) : Au titre de l'année 2007, des réalisations considérables ont été enregistrées. De manière générale, elles portent sur l'opérationnalisation de la LPS qui est rendue effective avec la mise en place d'une dizaine de projets/programmes d'appui à la microfinance dont les deux principaux sont le Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle (PALPS) et le Programme d'Appui à la Microfinance. L'ancrage institutionnel de ces deux programmes, qui ont démarré en 2008, est la DMF qui en assure la coordination. Le niveau de mobilisation des fonds est également très satisfaisant. Il convient de noter les importantes réalisations dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Micro Finance (FIMF).

Les principales contraintes du secteur de la Micro finance sont essentiellement liées à la non mobilisation de la totalité des ressources inscrites au PTIP, à la non finalisation du financement FAIB, à la non extension du Programme FIMF / Postefinances à toutes les régions du Sénégal, à la non finalisation du partenariat avec l'ONFP.

IV.1.3.- Mesures d'accompagnement

Renforcement des capacités du secteur privé : Les principales réalisations assez imbriquées avec celles inscrites au titre de la SCA ont permis les avancées suivantes : (i) la création de la Direction de l'appui au Secteur Privé (DASP/MEF) ; (ii) Extension du BCE, guichet unique pour la création de société en 48 heures et la réduction des coûts de 19,5% à 12% avec instauration, autant que possible, d'un taux unique ou d'un droit unique par tranche de valeur de la propriété ; la DGID ; (iii) démarrage du fonctionnement 24 heures/ 24 heures de secteurs importants du port de Dakar ; (iv) début d'exécution des 60 recommandations du séminaire des 1er et 2 septembre 2007 sur les mesures douanières, notamment au niveau de la Douane et du port de Dakar.

Les prochaines étapes pour le BCE : (i) Extension de la délivrance du NINEA en 48 heures dans les 11 régions où existe un service régional de l'Agence Nationale de Statistique et de la Démographie – ANSD (de toutes les procédures nécessaires à la création d'entreprise l'attribution du NINEA est la seule qui est centralisée à Dakar, en outre le NINEA est demandé comme indicateur dans des domaines autres que la création de société) ; et (ii) Mise en place d'une plateforme électronique permettant la création d'entreprise en ligne.

Promotion de l'équité et l'égalité de genre : Sous le rapport des initiatives mises en œuvre des réalisations conséquentes sont enregistrées et ont permis d'amorcer l'appropriation de la SNEEG, à travers la reproduction et la vulgarisation des documents de référence, mais également l'organisation de différentes activités. Par ailleurs, dans le cadre de l'appui à l'entrepreneuriat

féminin, des actions intéressantes ont été mise en œuvre ayant favorisé le renforcement des capacités et compétences techniques et organisationnelles des femmes porteuses d'initiatives.

Les principales contraintes reposent tout d'abord sur la non mobilisation des ressources programmées par le DSRP 2. Mais plus fondamentalement, il se pose le problème du positionnement institutionnel et stratégique de la SNEEG. Dont les incidences réduit une prise en compte suffisante et un meilleur suivi des actions relevant de l'intégration de l'approche genre dans les différentes politiques, programmes et projets sectoriels. De même, l'insuffisance des ressources mobilisées peut être considérée comme en étant l'une des conséquences directes. Enfin, il convient de noter l'absence d'instances pour la mise en œuvre et le suivi de la stratégie.

Politique de l'emploi en appui à la création de richesses (promotion de l'emploi décent) :

Sous le rapport des informations fournies, les avancées enregistrées en 2007 sont insignifiantes. La création et la mise en place d'une Agence Nationale de Promotion de l'emploi est toujours au stade des discussions en groupe de travail. Il en est de même pour la finalisation de la loi et l'élaboration d'une nouvelle Convention Etat/Employeurs. Le Projet de décret de création d'un Haut Conseil pour l'Emploi est toujours dans le circuit ; alors que le Projet de création d'un Répertoire Opérationnel des métiers et emplois n'a permis l'élaboration des Fiches emplois / Métiers que dans les secteurs de l'Hôtellerie / Tourisme / Restauration, la Création d'un Observatoire de l'Emploi et des Qualifications Professionnelles (ONEQP) est en cours d'installation et le projet CIEL en est à la phase de lancement. Par ailleurs, le financement de projets et de la convention Etat Employeurs n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés faute d'insuffisance de ressources du Fonds national d'actions pour l'emploi (FNAE).

Ce faible niveau de réalisation dans la promotion de l'emploi s'explique pour l'essentiel par le fait que sur les 16 projets et programmes inscrits au DSRP 2, seuls 2 disposaient d'un financement partiel de 375 millions dont la mise en œuvre a connue des difficultés liée à la lourdeur des procédures de mobilisation des ressources, insuffisance juridique (non signature de décret de création de l'ONEQP, etc.). Plus fondamentalement, la promotion de l'emploi souffre de problèmes institutionnels importants.

Promotion du dialogue social : Dans le cadre de ses allocations habituelles (non influencées par les ressources prévues mais non mobilisées du DSRP N2), le CNDS mis en œuvre des actions consistantes pour : (i) l'institutionnalisation et l'amélioration des mécanismes du dialogue social ; (ii) le renforcement des capacités des acteurs sociaux pour une meilleure prévention des conflits et une participation réelle au développement économique et (iii) l'amélioration de la connaissance, de la perceptivité et de la compréhension des mécanismes de dialogue social par la communication et la sensibilisation.

Gestion et promotion des Sénégalais de l'extérieur : D'importantes réalisations ont été enregistré en 2007 : (i) la mise en place de supports et outils structurels et opérationnels (lettre de politique sectorielle, site web /portail d'information ; bureaux d'appui aux sénégalais de l'extérieur – BASE ; stratégie d'implication des Sénégalais de l'extérieur dans les efforts de développement économique ; Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur – FAISE) ; (ii) la mise en œuvre d'action pour une meilleure visibilité des Sénégalais de l'extérieur et de leurs réalisations avec l'appui de l'OIM (projet test pour le Recensement des Sénégalais de l'extérieur ; assistance sociale et rapatriement en cas de détresse ; MIDA/Italie Sénégal, etc.).

Au titre de l'année 2007, le montant des transferts s'élève à 543 milliards de francs CFA) dans différents secteurs comme l'agriculture, l'élevage. Egalement, il est prévu la formulation de requêtes à adresser aux partenaires techniques et financiers, notamment l'union Européenne. Les perspectives cherchent ainsi à résoudre les difficultés relatives à un budget limité et aux ressources financières rares et faibles.

IV.2.- AXE 2 : Accès aux services sociaux de base

IV.2.1.- Education et Formation

Les actions mises en œuvre ont couvert l'ensemble des 6 objectifs stratégiques, particulièrement les 9 lignes d'action prioritaires. Entre autres réalisations, on peut noter : (i) la construction de près de 2000 salles de classes, de 150 Blocs d'hygiène, 140 Bureaux/Magasin, 100 Murs de Clôture, de 170 Points d'eau, de 300 Blocs Sanitaires, etc. ; (ii) le démarrage des constructions et réhabilitations d'infrastructures de formation professionnelle (CETF, CRETEF, YMCA, CFP, etc.) ; (iii) la formation de 6025 volontaires dont 1497 en formation diplômante ; (iv) le recrutement de 4156 volontaires (Maîtres) ; etc.

Ces différentes réalisations dénotent d'une concentration forte des actions sur l'atteinte des objectifs d'éducation qui demeure une des priorités fortes de la stratégie de réduction de la pauvreté. Elles ont favorisé à la fois un renforcement du capital infrastructurel, une augmentation des effectifs des enseignants et une amélioration des TBS : (i) une inscription massive des enfants pour l'élémentaire ; (ii) de très nettes améliorations dans l'évaluation standardisée ainsi que dans l'organisation du CFEE, BFEM BAC dans toutes les circonscriptions ; (iii) des résultats positifs, enregistrés dans l'élimination des disparités entre les deux sexes (avec un indice de parité égal à 1,07, confirmant également par la construction active des Curriculum Education de Base (CEB) ; (iv) une amélioration sensible de l'accès et du maintien des personnes handicapées dans les systèmes d'éducation/formation ; (v) une promotion réussie de l'éducation qualifiante des jeunes et des adultes, avec des modules de formation en entrepreneuriat, en gestion, en restauration et en maçonnerie (taux de réalisation moyen de 40,55%) ; (vi) une codification de 18 langues sur les 30, dans le but de lutter contre l'analphabétisme et d'assurer la promotion des langues nationales.

Ces avancées de l'éducation ressortent très clairement dans les rapports de certaines régions (notamment, Thiès, Fatick, Kolda, etc.). Toutefois, la revue n'a pas permis de mettre en exergue les synergies entre les stratégies du Ministère de l'Education et celles locales centrées autour des processus de planification initiés par les collectivités, dans le cadre notamment de la coopération décentralisée. De ce point de vue, il serait particulièrement instructif de déterminer quel est le niveau d'alignement des processus locaux à celui du DSRP (en vue d'éviter une déperdition d'initiatives intéressantes), mais également de situer l'incidence du DSRP sur le renforcement de la décentralisation.

IV.2.2.- Santé et Nutrition

Tout comme l'Education, le secteur de la santé a fait l'objet de réalisations soutenues, en ce sens l'ensemble des 8 objectifs ont été couverts et les 11 lignes d'actions prioritaires significativement impactées. Les actions ont également porté sur le renforcement des infrastructures de santé, le renforcement du personnel de santé, l'Information et l'Education et la communication, la prévention contre les maladies endémiques (SIDA, Paludisme, etc.), la santé maternelle et infantile, etc.

Aussi, le secteur de la santé enregistre-t-il des performances significatives, au titre de la mise en œuvre des mesures. C'est ainsi qu'on note entre autre progrès : (i) la baisse de la mortalité palustre qui est passée de 29.72% en 2001 à 18.12% en 2007 (PNLP/RAC 2007) ; (ii) le maintien de la prévalence du SIDA à 0,7% ; (iii) une relative amélioration de la santé maternelle et infantile ; une couverture de 23% des enfants 0-5 ans en milieu rural (78% des enfants couverts par le PRN ont eu un gain de poids adéquat) par les services de nutrition à base communautaire (Suivi Promotion de la Croissance, Promotion de comportements clés...) ; une couverture de 91% des mères d'enfants ciblés par les activités éducatives en santé maternelle et infantile.

De telles performances sont significatives dans une perspective de réduction de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales et périurbaines.

IV.2.3.- Eau potable et Assainissement

Les 7 lignes d'action prioritaires (LA. 330 : Extension et généralisation de la réforme du système de gestion des forages ; LA. 332 : Renforcement de la politique de branchements sociaux et généralisation de l'accès ; LA. 333 : Construction et réhabilitation de forages et réalisation d'ouvrages de stockage et extension de réseaux ; LA. 335 : Réalisation d'ouvrages collectifs et autonome d'évacuation des excréta en milieux urbain et rural ; LA. 336 : Programmes

d'augmentation de la connexion au réseau d'assainissement en milieux urbain et périurbain ; LA. 338 : Promotion de système de traitement des ordures ménagères ; et LA. 340 : Développement des programmes IEC en matière d'hygiène et assainissement) inscrites au titre des 7 objectifs stratégiques pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ont été totalement couvertes par les réalisations de 2007.

Les principales initiatives mises en œuvre ont porté sur : (i) l'adoption en Conseil des Ministres de la Loi sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement ; (ii) l'amorce de la réorganisation de l'hydraulique et de l'assainissement rural ; (iii) le démarrage de l'extension et de la généralisation de la mise en place de la réforme du système de gestion des forages ruraux ; (iv) la préparation de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un Code de l'Assainissement ; (v) l'extension du système d'évacuation des eaux usées et pluviales ; et (vi) la mise en œuvre des réformes de seconde génération visant la SONES, la SDE et l'ONAS.

Par ailleurs, il convient de noter les processus tels que des extensions de réseaux mis en œuvre dans le cadre du sous programme BAD. De nombreuses réalisations sous tendues par une approche par la demande, ont été exécutées.

De manière générale, tous les indicateurs du secteur ont évolué favorablement au cours de l'année 2007. La production d'eau est passée de 129.218.000 m³ en 2006 à 135.380.000 m³ en 2007, soit une progression de 4,7 %. La qualité microbiologique de l'eau vendue est passée de 97,6% en 2006 à 98,8% en 2007 et se situe au dessus de l'objectif de 96%. 61.773 ml de canalisations ont été réhabilités en 2007 contre 8.221 ml en 2006. Toutefois, ce résultat n'a eu pour effet que de maintenir le taux de rendement de réseau à son niveau de 2006 (80%).

Sous le rapport de ces réalisations, des progrès réels ont été enregistrés, quand bien même, elles demeurent insuffisantes au regard de l'ampleur des besoins exprimés par les populations pauvres. Ainsi, il s'avère nécessaire de mettre en œuvre des initiatives de renforcement et de consolidation des efforts en cours, à travers notamment : (i) l'accroissement des quotas de branchements sociaux, en vue d'une généralisation de l'accès ; (ii) la construction et la réhabilitation de forages ainsi que la réalisation d'ouvrages de stockage et l'extension des réseaux ; (iii) la réalisation d'ouvrages collectifs et autonomes d'évacuation des excréta en milieux urbain et rural ; (iv) la mise en œuvre de programmes d'augmentation des connexions aux réseaux d'assainissement en milieux urbain et périurbain ; (v) la promotion de systèmes de traitement des ordures ménagères ; et (vi) le développement de programmes IEC en matière d'hygiène et assainissement.

Ces efforts sont d'autant plus nécessaires que, lors des revues régionales du PEPAM organisées dans la période du 1er au 06 mai 2008, les populations se sont particulièrement exprimées sur l'importance de la demande en Adduction d'Eau Potable. D'autant plus que la proportion de puits et de forages équipés de pompes manuelles, pour l'accès à l'eau potable, reste encore très forte dans des régions telles que Matam, Tambacounda, Dioubel, avec des taux situés respectivement à 32%, 39% et 22%. Ce qui montre que la qualité de l'accès est un élément important dans les analyses afin de prendre en compte la précarité et/ou la pénibilité du puisage de l'eau pour les populations concernées. **La principale conclusion à ce niveau réside ainsi dans la nécessité, à l'instar de ce qui a été fait en milieu urbain pour les branchements particuliers, de procéder à la définition d'objectifs d'accès par adduction d'eau en milieu rural.**

IV.2.4.- Environnement

Les objectifs (Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité ; Lutter contre la désertification et sauvegarder la faune et la flore ; Lutter contre les pollutions, nuisances et Risques ; Sauvegarder l'environnement marin et côtier ; Valoriser les ressources sauvages ; Promouvoir les modes de productions et de consommation durables dans tous les secteurs de développement) retenus par le DSRP 2 pour le sous-secteur ont été entièrement couverts, à travers la mise en œuvre d'activités couvrants l'ensemble des 9 lignes d'actions prioritaires.

Entre autres réalisations concrète, on peut noter : (i) l'amélioration de la gestion et de l'exploitation des ressources forestières, des réserves et parcs nationaux ; (ii) la reconstitution de ressources

(bassins de rétention, récupération des terres salées, etc.) ; (iii) la lutte contre les pollutions et nuisances (avec le recensement des établissements classés à Dakar et dans les autres régions, le contrôle du respect des normes environnementales par les établissements classés et l'imposition des études d'impact environnemental pour les nouveaux établissements classés et les nouvelles activités socio-économiques) ; (iv) la lutte contre l'insalubrité (avec un appui aux collectivités locales en matière de gestion des déchets et ordures ménagères, la mise en place de centres d'enfouissement technique dans les grandes villes, ...) ; (v) la protection côtière (consolidation de trait de côte, réalisation de murs de protection, enrochement, nettoyage, dépollution et réhabilitation de zones menacées par la mer) ; etc.

IV.2.5.- Habitat et Cadre de vie

Deux (2) objectifs sur trois (3) inscrits au DSRP 2 ont été couverts, dont trois (3) ligne d'action prioritaires sur quatre (4). Entre autres réalisations, on peut noter : (i) la promotion de l'habitat social ; (ii) l'extension de la restructuration foncière ; (iii) la mise en œuvre de programme de restructuration des quartiers irréguliers et/ou concernés par les inondations ; (iv) l'élaboration et mise en œuvre des schémas régionaux d'aménagement et d'occupation du territoire ; (v) l'extension de la restructuration foncière.

Elles ont permis des avancées notables : (i) études bouclées pour la majorité des villes retenues dans le cadre de la restructuration des quartiers ; (ii) extension de l'expérience de production de parcelles viabilisées à prix soutenables aux autres régions de l'intérieur du pays, dans le cadre du Programme de promotion des Zones d'Aménagement Concerté ; (iii) d'urbanisme opérationnel dans les localités de Kédougou, Nioro, Kounghoul, Baba Garage, Bambey FAHU et Extension, dans le cadre du Programme de Viabilisation de lotissements d'extension des villages centres et des villes secondaires ; (iv) démarrage des travaux dans les quartiers de Pikine (St Louis) et de Khouma (Richard Toll) et amorce d'un programme d'urgence pour les travaux prévus à Hann (Dakar) et à Tivaouane ; (v) poursuite du programme de lutte contre les inondations à travers le Plan JAXXAY ; et préparation du programme " Sénégal Villes sans bidonvilles".

Malgré, ces progrès, les résultats obtenus demeurent insuffisants, au regard de la très forte demande des populations urbaine. D'autant plus que les ressources consacrées, au cours de l'année 2007, au financement du sous-secteur sont relativement faibles, quelle qu'en soient la source (Etat ou bailleurs).

IV.2.6.- Bilan spécifique des réformes et politiques au niveau des régions

La mise en œuvre des DRSP1 et DSRP2 est intervenue dans le contexte de l'approfondissement de la décentralisation accompagnée par plusieurs politiques et réformes, tant sur le plan technique que financier. Parmi ces réformes, l'on peut citer les secteurs ci-après ainsi que les instruments qui sont à la base de leur mise en œuvre :

- **Éducation et Formation** : Le Plan Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF), dont les orientations sont fixées dans la Lettre de politique sectorielle pour l'éducation, est mis en œuvre de manière décentralisée et les options actuelles mettent l'accent sur la qualité et sur les performances du système éducatif ; ce sous-secteur est cependant actuellement affecté par des perturbations qui durent depuis plusieurs années et limitent les effets de la réforme ; par ailleurs, les ressources liées au financement des compétences transférées sont faibles et ne permettent pas aux collectivités locales de gérer leurs compétences avec efficacité.
- **Santé et Nutrition** : Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) bénéficie à la fois de financements sectoriels par l'appui budgétaire des bailleurs et par la contribution des populations ; ainsi, les structures hospitalières, les centres, postes et cases de santé sont gérés de manière décentralisée et participative ; ces structures souffrent cependant globalement de déficits chroniques de trésorerie, malgré les efforts de contributions des différents acteurs ; à titre d'exemple, certaines mesures sociales mises en place récemment, notamment le plan Sésame, affectent négativement la trésorerie des hôpitaux.

- Eau potable et Assainissement : Le Plan Eau Long Terme (PLT) est mis en œuvre à travers le PEPAM et par la gestion concertée des forages en milieu rural (projet REGEFOR) ; le PEPAM a démarré des consultations régionales pour élaborer des plans aux niveaux décentralisés ; en milieu rural, la gestion des forages est de la responsabilité de comités de gestion autonomes.

IV.3.- AXE 3 : Protection sociale – Prévention et Gestion des risques et catastrophes

La problématique essentielle de la Protection Sociale est de mettre en place des filets de sécurité ou des mesures d'assistance pour prémunir les populations contre les chocs qui peuvent intervenir qu'ils soient d'ordre exogènes (perturbations de l'environnement) ou qu'ils soient liés au cycle de vie ou à l'activité professionnelle. Les réponses apportées par l'Etat au niveau stratégique et opérationnelle dans le cadre du DSRP2 et de son axe Protection sociale ont-elles permis de modifier le profil de la pauvreté et de la couverture sociale des populations ? L'analyse de la mise en œuvre des actions permet de répondre à ces interrogations en examinant les différentes composantes de l'axe.

IV.3.1.- Réforme et Renforcement du Système formel de Sécurité sociale

L'objectif de cette composante est non seulement d'assurer la couverture des travailleurs salariés en vertu des engagements internationaux souscrits par l'Etat mais également d'étendre le champ des prestations à d'autres catégories de prestations pour circonscrire l'ensemble des chocs et risques qui peuvent toucher cette catégorie sociale et même d'autres catégories de travailleurs non salariés. Les risques couverts sont ceux affectant le travailleur dans son cycle de vie et de ses activités socioprofessionnelles.

L'analyse de la matrice des mesures montre que les actions mises en œuvre sont uniquement des études de faisabilité. Si au plan institutionnel un organisme de coordination a été mis en place, il faut reconnaître que l'objectif de réforme et de renforcement de la Sécurité sociale n'a pas connu d'évolution notable. Non seulement toute la gamme de prestations n'est pas couverte mais le système n'est pas uniforme et présente des disparités selon les secteurs (privé et public) dont l'harmonisation est une nécessité.

En outre les conclusions des études de faisabilité des mesures préconisées : protection des travailleurs atypiques, la lutte contre l'évasion sociale, les sénégalais de l'extérieur, la mise en place de nouveaux filets de protection notamment l'habitat et l'assurance chômage, ne sont pas toutes disponibles ou sont en cours d'élaboration. Même si des mesures ont été prises dans le sens d'un relèvement des pensions ; les aînés n'en demeurent pas moins soumis à la précarité. L'assurance maladie avec les IPM après plus de trente ans d'existence présente un bilan mitigé. Plus globalement, il ressort que l'ensemble des mécanismes en vigueur ou entreprises n'a pas permis d'assurer une réelle efficacité de la couverture des salariés pour répondre à l'impératif d'accroissement de la productivité du facteur travail.

IV.3.2.- Extension de la Protection sociale :

L'objectif de l'extension de la protection sociale vise à instaurer un système moderne s'appuyant sur des règles et des mécanismes formels basées sur la notion de prévoyance et de partage de risques mais qui intègre les valeurs d'entraide et de solidarités traditionnelles. Le système formel de Sécurité Sociale n'assure que la couverture sociale de moins de 20% de la population totale. L'objectif de cette vision est d'assurer un taux de couverture plus conséquent à moyen terme en optant pour l'extension de la protection à d'autres catégories socioprofessionnelles en mettant l'accent sur la mutualisation de la santé mais en assurant également la mise en place de mécanismes d'assistance aux populations affectées par les chocs. Malgré un dynamisme certain et des acquis dans le secteur de la mutualisation, aucune action prioritaire d'envergure n'a été mise en œuvre, même si les réponses préconisées à travers l'objectif demeurent pertinentes.

En ce qui concerne la mise en place de mécanismes d'assistance, il faut noter que le plan SESAME qui a permis une extension de la couverture maladie à une catégorie sociale très importante les Aînés qui représentent 5% de la population (600 000 personnes). A côté du plan SESAME il faut noter d'autres programmes d'assistance : la gratuité des accouchements et césariennes et la subvention aux soins coûteux qui contribuent à l'élargissement de la protection sans qu'on puisse déterminer les performances réalisées.

Globalement, pour l'objectif extension de la protection sociale, en dehors du plan Sésame, il n'est pas certain que l'objectif d'une meilleure couverture soit atteint. En outre la faiblesse congénitale de l'objectif circonscrit à la maladie ne permet pas d'assurer ou d'atteindre l'objectif recherché. Certes, la mise en place de systèmes de prévoyance sociale pour des catégories socioprofessionnelles de 'agriculture et du secteur informel peut permettre d'atteindre les objectifs, mais il faut reconnaître qu'on en est à une phase expérimentale qui ne permet pas de préjuger des résultats et des effets.

IV.3.3- Gestion des Risques et Catastrophes :

L'objectif majeur est de développer une synergie d'actions de tous les secteurs d'activité pour aider à asseoir une culture de prévision et de prévention des risques et catastrophes et un cadre réglementaire rigoureux pour réduire le taux de vulnérabilité à un taux compatible avec une croissance maîtrisée, symptomatique d'un développement durable. Il s'agit également de mettre en place des filets de sécurité pour éviter le basculement de populations quand interviendront des chocs et risques liés aux aléas climatiques et environnementaux.

L'analyse de la mise en œuvre des actions prioritaires inscrites au DSRP permet de mettre en évidence la faiblesse de la mise en œuvre de cette composante. Les projets et les programmes sont à l'état de formulation ou d'études. Dans les différents objectifs prioritaires, seule la maîtrise des accidents industriels et des inondations a connu un début d'exécution. A cet effet, le processus de formulation du programme est en cours. La DPC participe à l'élaboration des textes qui régissent le domaine de la protection civile ; la conception générale des plans de secours dont le plan ORSEC ; l'identification et la mobilisation de moyens supplémentaires à engager en cas de catastrophe, pour un appui logistique aux équipes de secours. Il est vrai également que la mise en œuvre consiste à mettre en place un cadre législatif et réglementaire très rigoureux et une structure de coordination des différents acteurs intervenant dans la prévention et la gestion des risques.

Le projet « Appui au Programme National de Prévention, Réduction des Risques Majeurs et Gestion des Catastrophes Naturelles » financé entre le gouvernement du Sénégal et le Pnud a déjà élaboré son Plan de Travail Annuel (PTA) basée sur une approche GAR à l'issue d'un processus participatif (atelier de planification opérationnelle). Des activités phares sont réalisées. Il s'agit de l'analyse de la plateforme nationale de Réduction des Risques de Catastrophes, une visite d'échange d'expérience sur la gestion des catastrophes à Madagascar.

En ce qui concerne les mises en place d'une plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes, d'une autorité nationale chargée de la protection civile ; le décret est signé depuis le 04 Mars 2008, mais la plateforme nationale n'a pas à encore connu le fonctionnement souhaité par les différentes parties prenantes. Le budget prévu dans le DSRP pour son opérationnalisation est de 130 millions n'a pas été mobilisé.

Le recensement des systèmes sectoriels de gestion des risques de catastrophes et des systèmes de prévention et d'alerte existant au niveau national est en cours. Il s'agit de mettre en place une base de données nationale sur la Réduction des risques de catastrophes ainsi qu'un système national d'alerte précoce avec un focus mis sur les risques d'inondation, les risques technologiques (accidents industriels, transport etc.), les risques maritimes, le changement climatique et impact sur les risques agro-sylvo-pastoral etc.

Dans cette composante, la couverture des risques agricoles qui est fondamentale dans la mise en place de filets de sécurité dans le secteur de l'agriculture qui regroupe 70% de la population, n'est même pas à l'état de formulation. Il en est de même du programme de mise en place du plan de

communication et de mobilisation sociale qui est un préalable au renforcement de la capacité de réponses des différents acteurs (Etat, populations, collectivités locales etc.) aux chocs et risques. Fondamentalement l'intégration de la composante Gestion et prévention des risques n'a pas atteint les effets escomptés et n'a pas modifié le taux de précarité des populations face aux chocs et risques

IV.3.4.- La protection des Groupes vulnérables :

La faiblesse, voire l'absence de protection sociale a été identifiée comme un des facteurs de basculement des ménages dans la pauvreté par les acteurs sociaux lors du diagnostic du processus participatif du DSRP. Les risques de basculement liés aux facteurs de vulnérabilité qui sont à la fois environnementaux, naturels ou résultent de maladies handicapantes et accidents concernent toutes les catégories mais prennent une dimension particulière pour certaines catégories les plus vulnérables. L'objectif de la protection des GV est de mettre en place des filets de sécurité ou des mécanismes d'assistance pour améliorer leurs capacités de réponse face aux chocs et éviter leur basculement dans la pauvreté.

L'analyse de la mise en œuvre des actions pour la protection des GV, fait état de peu de réalisations au titre de la protection sociale dans le cadre du DSRP2. Pour 2007, les réalisations en faveur des groupes vulnérables sur ressources budgétaires (BCI) ont été maigres du simple fait que les allocations planifiées ont été très faiblement mobilisées à cause des tensions de trésorerie qui peuvent continuer en 2008. Par ailleurs, la réduction de 50 pour cent des budgets de fonctionnement en 2007 a pu entamer les capacités opérationnelles des structures nationales chargées de la mise en œuvre des projets.

Les réalisations majeures concernant la lutte contre la vulnérabilité proviennent du financement des programmes, projets et initiatives appuyés par les partenaires bilatéraux, multilatéraux et des ONG. Pour un montant budgétisé d'environ 32,6 milliards pour les groupes vulnérables, 5,9 milliards FCFA étaient supposés provenir du gouvernement et 6,3 milliards des bailleurs. La contribution des partenaires a largement été mobilisée. Le gap s'élevait à 20,4 milliards, soit 62 pour cent du montant de financement de la sous composante groupes vulnérables. Un niveau de gap aussi élevé compromet la réalisation des actions prioritaires et donc l'atteinte des objectifs.

Les seules actions mises en œuvre concernant les Aînés avec le plan SESAME, les jeunes, les handicapés et les réfugiés. Avec l'appui de l'Etat pour un montant de 700 millions FCFA, le Plan Sésame est mis en œuvre et contribue à accroître l'accès aux soins de santé des personnes âgées. Toutes les autres mesures concernant les aînés tardent à être réalisées.

En ce qui concerne les personnes handicapées peu de réalisations ont été faites en 2007 à cause du financement limité. En 2007, un financement BCI de 100 millions a permis au programme RBC d'appareiller un millier des personnes handicapées. Il s'agit principalement d'appareillement de handicapés, de financement de 150 GIE pour des activités génératrices de revenus, des formations de responsables de GIE, des responsables de structures d'encadrement et d'organisations de personnes handicapées, des d'études.

S'agissant de l'amélioration des droits des femmes, l'observatoire tarde à voir le jour et être opérationnel. Les réalisations au profit des enfants en situation de vulnérabilité concerne les enfants mendiants, ceux victimes des pires formes de travail et ceux en conflit avec la loi. Avec l'appui des PTF et d'autres catégories de partenaires plusieurs réalisations ont été faites en leur faveur en 2007. Sur BCI, 358 millions ont été mobilisés en 2006.

Le FNPJ a aussi contribué à la résolution des problèmes d'insertion des jeunes dans les secteurs productifs en finançant en faveur des jeunes des projets de création d'entreprises ou d'activités génératrices de revenus, des actions de formation, des actions d'information et de communication pour un montant total de 272 483 920 FCFA en 2006 et 2007. Parmi les actions mises en œuvre : le renforcement de la surveillance maritime ainsi que des mesures d'accompagnement des migrants rapatriés, le plan REVA (retour vers l'agriculture), le renforcement du partenariat sur les conditions d'admission des travailleurs émigrés avec les pays demandeurs de l'Europe sont parmi les réalisations au bénéfice de ce groupe appuyées par les partenaires.

Beaucoup de réalisations revues contribuent effectivement à réduire la vulnérabilité. Toutefois, des nombreuses interventions programmées n'ont pu être mises en œuvre faute de ressources financières, de maîtrise des mécanismes par les services nationaux pour mobiliser des financements et de capacités techniques dans la planification et de capacités opérationnelles dans la mise en œuvre.

Au titre de la protection des GV, la faiblesse voire la modestie des réalisations face aux préoccupations de l'heure permet d'affirmer que l'objectif de réduction du taux de vulnérabilité n'est pas atteint dans une mesure suffisante : (i) la mise en œuvre de la Protection a été très modeste voir très faible, eu égard aux nombreuses contraintes ; (ii) le caractère nouveau de l'axe 3 sur la protection sociale, qui n'a pas permis d'établir des critères de performance (indicateurs) pour l'évaluation des actions tant au plan la lutte contre la pauvreté qu'au plan de l'extension de couverture sociale.

En effet, il faut noter que l'année de 2007 est en fait celle du démarrage effectif de la mise en œuvre du DSRP2. Aussi, aurait-il fallu que les gaps de financement soient mobilisés et que de ce point de vue, les responsabilités eussent été établies et connues. Il s'y ajoute que, d'une part, le caractère transversal de l'axe n'a pas favorisé la prise en compte d'actions de mise en place des mécanismes de lutte contre la vulnérabilité, et d'autre part, l'année 2007 a également été celle des élections présidentielle et législative dont l'incidence peut être significative. En outre, la réduction de 50% des montants des crédits BCI reste certainement une des raisons majeures de ces faibles réalisations ; de même que l'insuffisance de ciblage des bénéficiaires des mécanismes d'assistance ou des filets de sécurité à mettre en place et la non prise en compte, dans la mise en œuvre, des actions de la décentralisation et de la délocalisation à l'échelle des régions, alors que l'un des principes directeurs de la mise en œuvre de la stratégie de la protection sociale reste la proximité.

Au total, les réponses ont-elles modifié le profil de la pauvreté et assuré une couverture sociale plus élargie, au titre de la protection sociale la réponse n'est certainement pas positive. En effet, le contexte de généralisation de la hausse des denrées de première nécessité (surtout des céréales) ainsi que le renchérissement du prix du pétrole ne permettent pas une modification tendancielle favorable de la pauvreté.

IV.4.- AXE 4 : Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif

L'objectif de la bonne gouvernance d'une manière générale est de mettre en place un cadre de référence global qui favorise les investissements privés et publics, source de créations de richesses et de lutte contre la pauvreté. A cet égard l'axe 4 du DSRP est un maillon essentiel de la lutte contre la pauvreté. La stratégie du Gouvernement, déclinée dans le Programme national de bonne Gouvernance (PNBG) et le plan d'actions CFAA-CPAR, vise à conforter l'État de droit dans une société démocratique, l'efficacité et la transparence dans la gestion économique et sociale.

La mise en œuvre des actions prioritaires de cet axe a-t-il permis d'atteindre les objectifs visés, nous allons essayer de répondre à cette interrogation en examinant dans une approche sectorielle les différents programmes devant concourir à sa réalisation.

IV.4.1.- Bonne gouvernance économique

Les stratégies mises en œuvre se sont centrées, conformément aux objectifs, sur l'amélioration de la gestion des finances publiques et les procédures de passation des marchés publics ainsi que la qualité des services rendus aux usagers citoyens et aux usagers entreprises. Sous ce rapport, des actions fortes ont été conduites.

A ce titre, on peut noter la mise en place d'un nouveau cadre juridique et institutionnel du système de passation des marchés publics avec l'opérationnalisation de l'ARMP et de la DCMP. Egalement, les réformes budgétaires et financières (CFAA et CPAR) se sont poursuivies à la suite de l'évaluation externe conduite en juin 2006, quand bien même l'apport attendu des PTF en 2007 en appui au financement de certaines réformes n'a pas été mis en place.

Par ailleurs, des réformes budgétaires et financières ont continué avec l'extension des CDSMT à huit autres ministères. Ce qui, malgré certaines limites, a permis à cet instrument d'enregistrer au plan technique quelques acquis. Enfin, il convient de rappeler la modernisation des systèmes de recouvrement des recettes tant au niveau des douanes que des impôts ainsi que la mise en exploitation du SIGFIP en vue d'améliorer le contrôle de l'exécution des dépenses publiques, ayant induit des performances réelles en 2007 (les recouvrements de recettes internes ont atteint 1100 milliards de FCFA pour un objectif de 1082.5 MD FCF) dépassant largement le niveau fixé par l'indicateur PEFA. Ces avancées ont été rendues possibles, grâce à une option gouvernementale volontariste, notamment en termes de mobilisation du budget de l'Etat pour faire avancer la mise en œuvre de ces réformes majeures, particulièrement celles portant sur la modernisation des systèmes de recouvrement des recettes.

L'amélioration de la fonction de contrôle a aussi bénéficié d'actions allant dans le sens du renforcement de capacités des membres de la Commission des finances de l'Assemblée et de la Cour des comptes. Deux ateliers de formation sur le contrôle parlementaire, avec l'appui du centre parlementaire du Canada, au profit de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale ont été organisés à cet effet. Il faut noter aussi le renforcement des capacités de contrôle citoyen. Ce volet relatif à la *mise en place d'un dispositif participatif de contrôle citoyen* a eu à bénéficier d'un financement de 320 millions FCFA dans le cadre du PTIP à travers le PRECAREF. Les prévisions du PAP s'élevaient à 290 millions FCFA. On peut en conclure qu'un effort important a été fait pour mettre en place un tel dispositif.

Au total même si des efforts importants ont été faits dans la bonne gouvernance économique ils s'avèrent insuffisants compte tenu des contraintes y relatives. Si un pas important est fait avec l'application de la législation sur les marchés publics, il n'en reste pas moins que des entorses sont constatées dans l'application de celle-ci.

IV.4.2.- Bonne Gouvernance judiciaire

Concernant la gouvernance judiciaire, les objectifs/stratégies portent sur l'approfondissement de la réforme de la justice et du climat des affaires ainsi que la lutte contre la corruption et le renforcement des capacités d'analyse du pouvoir judiciaire. Au titre des réalisations on peut citer la mise en réseau des juridictions commerciales (effective), civile et pénale (en perspective), l'automatisation des actes de délivrance des registres de commerce et du crédit immobilier avec un site pilote installé à Pikine. Les efforts pour ce volet se sont traduits par l'augmentation des moyens alloués au Ministère de la justice.

On peut signaler que, dans le cadre du PNBG, il est prévu un montant de 3 milliards 480 millions au titre de l'approfondissement de la réforme judiciaire et de l'amélioration du climat des affaires. Dans le PAP, le montant prévu était de 3 milliards 500 millions. L'exécution est donc quasiment conforme aux prévisions. En 2007, grâce à l'appui de la Coopération française dans le cadre du PASEJ, trois nouvelles maisons de Justice ont été implantées aux Parcelles Assainies, à Mbour et à Ziguinchor. Il faut aussi rappeler que le budget alloué au Ministère de la Justice a connu une augmentation constante et qui est passé en 2007 à 24.639.314.000 FCFA. A signaler également les fonds destinés à l'assistance judiciaire pour les affaires pénales et civiles, dotés d'un budget de 200 millions FCFA. En 2007, le taux d'absorption du montant de l'aide juridictionnelle est de 50% seulement

En termes de lutte contre la corruption et de renforcement de la capacité d'analyse du pouvoir judiciaire, la mise en œuvre de programmes de formation spécialisée pour les magistrats et les auxiliaires de justice est envisagée dans le Plan d'Actions du Ministère de la Justice. Des actions en vue de renforcer la commission de lutte contre la corruption ont été entreprises dans le cadre du Programme triennal d'investissement. En perspective, il est prévu l'adoption d'une loi portant création, organisation et fonctionnement de la commission.

Un appui de 100 millions a été exécuté dans le cadre du PTIP pour l'année 2007. Les prévisions du PAP, pour ce renforcement de la Commission, s'élevaient à 200 millions FCFA. Dans le même cadre, une évaluation de la corruption au Sénégal a été réalisée dans le cadre d'un partenariat

PNBG/USAID. Elle a permis d'élaborer un document d'orientation stratégique de lutte contre la corruption.

IV.4.3.- Développement local et Décentralisation

Relativement au développement local et à la décentralisation, les politiques visent l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire, l'harmonisation des appuis techniques et des outils de planification, le renforcement des capacités des collectivités locales, l'accroissement des ressources et la poursuite des réformes budgétaires et financières des collectivités locales. En termes de réalisations, on peut citer la tenue des assises sur la décentralisation, en Novembre 2007. Ces assises sont très importantes dans la mesure où elles ont pu être une bonne plateforme d'appréciation de toutes les avancées en matière de décentralisation et ont abouti à des recommandations pertinentes sur les jalons futurs.

La phase test de décentralisation du BCI dans cinq régions et le respect des montants alloués au titre du Fond de dotation pour la décentralisation (FDD) et du Fond d'Equipeement des Collectivités locales (FECL. On peut noter que la plupart des interventions des projets/programmes de décentralisation s'inscrivent dans le renforcement des capacités de collectivités : PNDL, PRECOL, PRODDEL, PADEL/PNDL, etc. Cet exercice a souvent porté sur la gestion financière, la passation de marchés, la planification et la fiscalité locale notamment. Il faut souligner également la concentration des efforts (Etat et partenaires) sur deux programmes phares : le PNDL et le PRECOL qui fédèrent la plupart des autres initiatives de sorte à en augmenter la cohérence et la portée

IV.4.4.- Développement des pôles secondaires

Le développement des pôles/villes secondaires repose sur la mise en œuvre de plan de création de pôles de développement, l'amélioration des réseaux de voirie d'adduction d'eau et d'assainissement et le renforcement des infrastructures de base dans les villes secondaires pour l'amélioration de la qualité de la disponibilité et de l'accessibilité des services. Les actions prévues pour ce volet souffrent de l'absence d'engagements financiers aussi bien de la part de l'Etat que des bailleurs. Toutefois des initiatives allant dans le sens de la réalisation des actions ont été entamées en 2007 notamment l'élaboration du Programme National d'Aménagement pour la Solidarité et la Compétitivité Territoriale (PNASCOT).

Ce programme d'un coût estimé à 5,8 prévoit une série de réflexions, études, concertations, etc. devant permettre de replacer l'Aménagement au cœur de la politique de développement national et locale. Une partie de la réflexion a pris la forme d'une proposition de trente quatre pôles secondaires répartis sur l'ensemble du territoire

IV.4.5.- Analyse des contraintes

La mise en œuvre efficace du volet « Gouvernance économique » est entravée par un certain nombre de contraintes parmi lesquelles on relève : (i) un relatif manque de transparence dans la passation et à l'exécution des marchés publics, en dépit des améliorations notées avec l'intégration dans le système de gouvernance du secteur public du système de passation des marchés publics, dans le domaine de la préparation des budgets ; (ii) la faiblesse des capacités techniques et des moyens humains de la plupart des acteurs en matière de formulation de et de mise en œuvre programmations sectoriels et de programmes pluriannuels de dépenses publiques qui freine l'accélération du processus de mise en œuvre du système de gestion axé sur les résultats ; (iii) le non respect des délais réglementaires en matière de production et d'examen des comptes de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics répertoriés ; à la date du 31 décembre 2007, seules les lois de règlement de 1997 à 1999 ont été transmises à l'Assemblée nationale ; et (iv) la faible mobilisation des ressources, instabilité institutionnelle se traduisant par des modifications de la structure gouvernementale, absence de synergie entre les programmes ou les acteurs de la réforme, ce qui implique une déperdition des efforts.

Egalement, il observé que le fonctionnement optimal de la Justice sénégalaise est entravé par plusieurs facteurs dont les plus importants sont : (i) la faiblesse des moyens (même si des efforts ont été accomplis) ; (ii) la difficulté d'accéder aux juridictions en raison du coût de l'action judiciaire ; (iii) la complexité de l'appareil judiciaire ; (iv) l'accessibilité à la Justice ; et (v) la faiblesse des moyens alloués à l'Administration pénitentiaire, notamment comme gestionnaire des prisons.

Pour autant, des acquis ont été enregistrés dans le cadre des mesures réalisées ces dernières années, dans les différents domaines de la gouvernance.

Sous ce rapport, les points de satisfaction se déclinent comme il suit : (i) Gouvernance économique (une meilleure gestion des finances publiques à travers la mise en œuvre des réformes CFAA- CPAR ; la réforme du cadre institutionnel des marchés publics ; l'amélioration de l'environnement des affaires à travers la mise sur pied d'organismes comme le Conseil Présidentiel sur l'Investissement – CPI, l'Agence pour la Promotion des Investissements et des grands travaux – APIX ; la promotion de la transparence et la lutte contre la corruption à travers la création de la Commission Nationale de Lutte contre la Non transparence, la corruption et la concussion – loi n° 2003-35 du 24 novembre 2003) ; (ii) Gouvernance judiciaire (meilleure couverture judiciaire du territoire national ; renforcement des effectifs du personnel judiciaire ; de l'amélioration du cadre budgétaire du secteur de la Justice à travers l'expérience pilote de déconcentration de l'exécution du budget dans un Cadre de dépenses sectoriel à moyen terme – CDSMT) ; et (iii) Développement décentralisé et participatif (accroissement des transferts financiers aux collectivités locales – Fonds de dotation pour la décentralisation, Fonds d'équipement des collectivités locales ; multiplication des projets et programmes destinés exclusivement aux collectivités locales et poursuite des réformes sur la décentralisation).

Au total il est certain que quand bien même, la mise en œuvre de l'axe 4 a favoriser des évolutions évidentes, il n'a pas fondamentalement influer sur l'évolution du profil de la pauvreté, traduisant ainsi la nécessité de poursuivre les efforts accomplis tout en les renforçant significativement.

indicateurs de pauvreté seraient projetés à 33,0%, 60,4%, et 47,3% respectivement en milieu urbain, milieu rural et l'ensemble du pays en 2007. Ces estimations bien que traduisant une baisse du niveau de pauvreté, demeure un résultat encore en deçà des attentes du DSRP.

Sur le plan des inégalités, la situation semble se détériorée en 2006 et 2007 entre le milieu rural et le milieu urbain où l'évolution de la situation économique est encore plus différenciée. Le coefficient de GINI qui a montré une légèrement baissé sur la période en passant de 34,1% à 31,9% entre 2000 et 2005, ne se serait pas amélioré entre temps avec les difficultés que connaît l'agriculture et les hausses successives des prix en milieu urbain notamment. A ce rythme, la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté connaîtrait une évolution très lente et les chances d'atteindre un niveau inférieur à 33,6% l'horizon 2015 risqueraient d'être compromises, si un effort substantiel n'est pas fait pour recouvrer le niveau requis de croissance économique.

V.1.3.- Secteur des routes

7. Pourcentage de villages ayant accès à une route (bitumée ou latéritique) à moins de 5kms

Cet indicateur mesure le niveau de désenclavement des villages. Dans le DSRP, il était attendu en 2007 que plus de moitié de village du Sénégal (55%) puisse accéder à une route bitumée ou latéritique située à moins de 5 km. Cependant, il n'est pas aisé de mesurer la contribution du projet à la réduction de la pauvreté mais le rechargement d'environ 600 km de routes en terre, le traitement de points critiques sur 400 km de routes rurales ont sans aucun doute amélioré la mobilité en milieu rural et donné aux populations de nouvelles opportunités de création de richesses et donc d'augmentation de leurs revenus.

Avec l'absence d'une source suffisante pour fournir le niveau de cet indicateur, la situation pourrait bien être appréciée à partir des données approximatives de l'ESPS de 2005. Ainsi, selon cette source, près d'un ménage sur cinq (19,6%) est obligé de marcher pendant une heure ou plus pour accéder au moyen de transport public le plus proche. Du point de vu du temps mis pour accéder au moyen de transport, les ruraux éprouvent plus de difficultés, compte tenu de la faible praticabilité des routes le long de l'année. A titre de comparaison entre la zone, l'ESPS révèle que presque aucun ménage urbain (moins de 1%) ne met une heure ou plus pour trouver un moyen de transport public tandis que 36,3% des ménages ruraux sont confrontés à cette difficulté.

8. % du réseau routier revêtu classé en bon et moyen état et % du réseau routier en terre classé en bon et moyen état

L'état du réseau routier a été amélioré pendant l'exécution du projet grâce aux importants programmes de réhabilitation, d'entretien périodique et d'entretien courant financés dans le cadre du projet. La proportion de routes dans un état bon ou moyen est passée entre 2002 et 2007, de 54 % à 59 % 2007 pour les routes revêtues et de 14 % à 69 % pour les routes en terre aménagées. Cette amélioration a certainement eu des impacts positifs sur la compétitivité de l'économie qu'il n'est pas encore possible de mesurer. S'agissant de la pérennité du financement, le dialogue de politique entretenu tout au long du projet a permis d'aboutir à la création du FERA qui permettra sans aucun doute de sécuriser le financement de l'entretien routier et d'augmenter les ressources.

9. Pourcentage du réseau routier revêtu classé en bon et moyen état

L'état du réseau routier a été amélioré pendant l'exécution du projet grâce aux importants programmes de réhabilitation, d'entretien périodique et d'entretien courant financés dans le cadre du projet. La proportion de routes dans un état bon ou moyen est passée entre 2002 et 2007, de 54 % à 59 % 2007 pour les routes revêtues et de 14 % à 69 % pour les routes en terre aménagées. Cette amélioration a certainement eu des impacts positifs sur la compétitivité de l'économie qu'il n'est pas encore possible de mesurer. S'agissant de la pérennité du financement, le dialogue de politique entretenu tout au long du projet a permis d'aboutir à la création du FERA qui permettra sans aucun doute de sécuriser le financement de l'entretien routier et d'augmenter les ressources.

10. Nombre de localités en bordure de routes revêtues classées en bon et moyen état et celui du nombre de localités en bordure de routes classées bitumées ou latéritique

Ces indicateurs mesurant l'accès des localités à une route praticable ne sont pas disponibles avec les informations actuelles de 2007 obtenues pour ce secteur.

Cependant le rapport d'évaluation du PST2, révèle que le nombre de chefs lieux de communautés ayant accès à des routes praticables en toutes saisons a augmenté, avec la mise en œuvre de projets et programmes spécifiques qui contribue sans doute à améliorer l'accès à une route en milieu rural. Ceci aurait sans aucun doute contribué à la réduction de la pauvreté en donnant aux populations de nouvelles opportunités de création de richesses. L'état du réseau routier a été amélioré grâce aux travaux de réhabilitation, d'entretien périodique et d'entretien courant réalisés dans le cadre du projet.

V.1.4.- Secteur de l'énergie

10 Taux d'électrification des ménages ruraux

Le taux d'électrification rural a atteint plus de 17% en 2007 dépassant ainsi l'objectif fixé. Avec la mise en œuvre du Programme d'urgence d'électrification rurale, les résultats devraient être beaucoup plus satisfaisant n'eut été la mise en place tardive de la partie du budget couverte par l'Etat et les difficultés de négociations entre les acteurs impliqués, qui auraient retardé la mise en œuvre de certains Projets Energétiques Multisectoriels (PREMs). En outre, le démarrage du programme d'électrification des 52 chefs lieux de communautés rurales du pays non encore électrifiés pourrait demeurer une action positive pour améliorer cet indicateur dans les années à venir.

V.1.5.- Secteur agricole

11. Part de l'agriculture dans le PIB

La part de l'agriculture dans le PIB est d'environ 5,9% en 2007 contre un objectif de 8,8% fixé dans le DSRP pour cette même année, soit un retard de 2,9 points de pourcentage. En effet, selon les dernières estimations, la croissance du **sous-secteur agricole** serait estimée en baisse de 8,6% en 2007 après un recul de 16,7% en 2006. Cette contre-performance du sous secteur agricole pour la deuxième année consécutive, s'expliquerait en grande partie par un déficit pluviométrique et la mauvaise qualité des semences, induisant une baisse des rendements. La pluviométrie, d'une part, s'est installée avec du retard, et d'autre part, a enregistré une baisse de plus de 30% par rapport à 2006 dans la plupart des localités. La quantité d'engrais distribuée est passée, entre les saisons 2006/2007 et 2007/2008, de 26.037 à 42.280 tonnes (+ 62,4%), mais le processus de distribution n'aurait pas été efficace.

12. Taux de superficies irriguées/Superficies totales cultivées

Conformément au DSRP, les superficies irriguées rapportées aux superficies cultivées devraient atteindre 7% en 2007 si l'on souhaite arriver à un niveau de 15% en 2015. Les premières évaluations donnent de valeurs moyennes en dessous de 3%, ce qui fausserait les bases de fixation des objectifs.

13. Exportations agricoles en tonnes

Les exportations agricoles (en dehors des produits traditionnels tels que l'arachide, le mil, le maïs, le riz) ont évolué sur la période en dents de scie en passant de 16 300 tonnes en 2003 à 28 664 tonnes en 2006, devant un objectif de 20000 tonnes arrêté en 2007 (objectifs sous estimé). Ceci atteste d'un effort de promotion des produits non traditionnels vers le marché extérieur.

14. Coefficient de dépendance en céréales (TDI)

A défaut de pouvoir apprécier le coefficient de dépendance en céréales, il importe de connaître, au titre de l'analyse de la situation alimentaire du pays, la part des approvisionnements intérieurs disponibles provenant des importations et celle provenant de la production nationale. Cette information est mesurée par le taux de dépendance des importations (TDI). La dernière publication sur le bilan alimentaire du Ministère de l'Agriculture (rapport de la DAPS – août 2007) donne une situation de dépendance en bonne évolution. Ainsi, le TDI a suivi une tendance à la hausse, exceptée l'année 2005, où il a légèrement baissé. Pour l'année 2006 où il est estimé à 47 %, et 56,4% en 2007, accusant une hausse nettement élevée par rapport à la moyenne 2001-2005 située à 41%.

15. Part du budget d'investissement sur ressources intérieures consacrées au secteur agricole

La part du secteur agricole dans le budget d'investissement financée sur ressource interne (16,91%) a sensiblement atteint l'objectif de 17% fixé dans le DSRP pour l'année 2007. Ces efforts considérables s'expliquent par les nombreuses initiatives dans le domaine agricole que l'Etat tente de mettre en œuvre.

Conclusion partielle :

Les indicateurs retenus dans l'axe « création de richesses » sont disponibles dans l'ensemble pour l'année. Même pour le secteur agricole qui traîne encore des insuffisances dans la collecte et le traitement des données, les indicateurs ont été rendus et jugés acceptables. Avec l'absence d'une enquête de suivi de la pauvreté, la revue se contente d'une estimation du niveau d'incidence de la pauvreté pour l'année 2007, qu'il convient de considérer avec beaucoup de réserve, au regard de l'évolution de la situation économique et des tensions inflationnistes qui ne peuvent laisser indifférente l'évolution du niveau de vie. Le secteur réel, malgré les difficultés persistantes de l'environnement économique, présente une évolution en 2007 plus équilibrée en terme de résultats. En dehors de celui-ci, les exportations de produits agricoles (hors arachides, coton et céréales) ont connu une bonne évolution en 2007.

Le secteur des routes a connu des résultats positifs, même s'ils sont jugés insuffisants au regard des objectifs fixés. Des retards enregistrés avec le réseau routier revêtu et une accélération des réalisations dépassant les attentes pour les routes en terres. Le secteur énergétique a pu réaliser également des efforts pour atteindre les objectifs fixés en 2007.

La situation de 2007 peut être considérée comme étant acceptable à satisfaisante au vu des résultats atteints appréciés à travers les indicateurs retenus.

V.2.- AXE 2 : Accélération de l'accès au services sociaux de base

V.2.1.- Secteur de l'Environnement

16. Ratio de couverture végétale (reboisement)

Entre 2006 et 2007, on note que ce ratio a plus ou moins stagné, ceci est dû au fait que le financement de certains projets de reboisement notamment le projet de reboisement du littoral (dont une deuxième phase avait été programmée) n'a pas encore été renouvelé.

Malgré tout, les interventions menées en 2007, ont permis de réaliser un aménagement participatif sur 14 réserves naturelles communautaires et 3 forêts communautaires pour un total de 348.210 ha de forêts de terroir et d'élaborer un modèle de gestion participative de forêt classée au niveau de la Zone Eco Géographique (ZEG) du Centre Est du Sénégal.

En termes de reconstitution, de conservation et de protection des ressources forestières, de la faune et de son habitat, 2.744,55 km de pare feu sont ouverts et 6.016 km réhabilités, 31.280 équivalent ha reboisés, 11.905 ha de mise en défens et de régénération naturelle assistée réalisés.

17. Contrôle de l'impact des activités économiques sur l'environnement

Cet indicateur est proposé en remplacement de celui calculé par le rapport du nombre de projet qui ont une étude environnementale sur le nombre total de projet. La complexité de cet indicateur réside dans la difficulté de connaître de manière exhaustive le nombre total de projets éligibles. Ainsi, **Contrôle de l'impact des activités économiques sur l'environnement** permet d'apprécier les performance en donnant le nombre de projets contrôlés par année. En terme de réalisation, la promotion de la participation des populations et l'implication du secteur privé et des collectivités locales dans la gestion des ressources naturelles et de l'environnement a permis d'assurer un suivi rigoureux des nouveaux projets et création d'établissements classés de catégorie I qui doivent faire l'objet d'une Etude d'Impact Environnemental (EIE) validée par le comité technique.

Les investigations de la revue du DSRP ont permis de relever beaucoup de difficultés liées à la mise en cohérence des indicateurs du DSRP et ceux du CDSMT du Secteur. A cet égard, un effort doit être fait allant dans le sens d'harmoniser ces indicateurs.

V.2.2.- Eau et Assainissement

Dans ce secteur, les objectifs du DSRP ont été révisés en fonction des objectifs sectoriels calculés sur la base des données obtenues à partir des nouvelles investigations.

18. Taux d'accès à l'eau potable

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, les efforts menés dans le cadre du PEPAM ont permis d'atteindre des résultats appréciables. En effet, en 2006, le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain est estimé en 2007 à 98% atteignant ainsi l'objectif fixé dans le DSRP pour cette même année. Cependant, ces performances diffèrent d'une région à l'autre et avec de fortes disparités. Les récentes évaluations montrent que la couverture du réseau d'adduction s'est améliorée entre 2005 et 2007 dans la région de Dakar.

En fin 2007, le taux d'accès global à l'eau potable (par bornes fontaines et par branchements domiciliaires) se maintient au niveau élevé de 98% déjà atteint en 2006.

13.744 branchements supplémentaires ont été réalisés en 2007, dont 7.954 branchements sociaux et 5.790 branchements ordinaires. Ainsi, 140.000 personnes supplémentaires ont amélioré leur accès à l'eau potable par branchements domiciliaires en 2007, soit une progression de 3% du taux d'accès par branchements, ce qui porte le taux à 79 % par rapport à l'objectif de 77%.

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est estimé à fin 2007 à 72,4% contre 69% en 2006, ce qui représente environ 462.490 personnes additionnelles desservies durant l'année 2007. Cette progression de trois (03 points) permet de dépasser le taux cible de 2007 qui était de 71%. Elle est essentiellement imputable aux réalisations des grandes opérations qui se sont terminées en 2007 et qui ont beaucoup impacté sur l'accroissement global du nombre de personnes desservies. Globalement, le Sénégal devrait être en mesure d'atteindre les objectifs fixés en 2015 en termes d'accès à l'eau potable en milieu rural.

Les données moyennes d'accès au niveau national cachent beaucoup de disparités interrégionales et intra-régionales qui montrent des capacités non uniformes à atteindre les OMD dans toutes les parties du pays. Ainsi certaines régions comme Kolda affichent des taux ne dépassant pas 54%, soit plus de 18 points en dessous de la moyenne nationale. Il en est de même à l'intérieur des régions où les écarts dans le niveau d'accès atteint parfois des proportions importantes.

L'un des défis majeurs des prochaines années en matière de mobilisation des financements surtout des ressources internes de l'Etat reste la correction de ces disparités. C'est là l'enjeu de la décision majeure prise à partir de la conférence budgétaire 2009 de baser les allocations budgétaires sur les priorités exprimées lors des revues régionales.

La consommation spécifique d'eau en milieu rural avait été estimée en 2004 à 28 litres par jour et par personne. Depuis cette date, le système d'informations en place n'a pas encore permis d'affiner cette donnée. Une estimation fiable de cet indicateur reste un objectif majeur pour l'année 2009. Une requête de financement est en cours de préparation en vue de sa transmission à la Facilité Eau de la Banque Africaine de Développement pour, entre autres objectifs, permettre de financer la première « enquête ménages » nationale (en partenariat avec l'ANSD) pour mesurer cet indicateur et apprécier son évolution sur les quatre (04) dernières années.

19. Taux d'accès des ménages ruraux à un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées

Environ 1.600 latrines familiales ont été réalisées en milieu rural durant l'année 2007, soit 5% de l'objectif annuel d'environ 30.000 latrines. Ce résultat a été obtenu dans le cadre du sous-programme financé par la BAD, des projets des ONG et de la Coopération non gouvernementale, suite à l'évaluation faite à l'issue des revues régionales du PEPAM. L'impact de ces réalisations sur le taux d'accès n'est pas très significatif au niveau national mais les leçons tirées des expériences en cours seront d'une très grande utilité pour dégager les modalités de passage à l'échelle.

Le pourcentage de ménages ruraux ayant accès à un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées a été de 17,06% en 2007, un niveau en deçà des objectifs fixés dans le DSRP (20% en 2007).

Comme suggéré dans le rapport pour la Revue annuelle conjointe du PEPAM, le calcul des taux d'accès à l'assainissement mérite une réflexion approfondie car depuis l'état des lieux de 2004, il y a une incertitude sur les taux d'accès par les systèmes individuels aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En ce qui concerne le milieu rural, il est certain que les réalisations effectuées depuis 2005 n'ont pas sensiblement impacté sur l'accès.

20. Pourcentage de la population urbaine ayant accès à l'assainissement

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 62 % en 2006 à 63,9% à fin 2007 et se situe en ligne avec l'objectif OMD. Les programmes de branchements sociaux à l'égout y ont largement contribué. Le nombre total de branchements à l'égout en fin 2007 est de 91.583 dont 79.477 à Dakar. Il convient de rappeler que l'assainissement collectif des eaux usées ne concerne que sept centres urbains (Dakar, Rufisque, Louga, Saint Louis, Kaolack, Thiès et Saly) et que dans ces localités exceptée Saly, seul le centre ville est doté de réseaux. Le taux de traitement des eaux usées est passé à 31% en fin 2007 et le taux de dépollution des eaux usées est de 18%.

V.2.3.- Santé et Nutrition

21. Taux de couverture vaccinale DTC3 chez les enfants de 0 à 11 mois

Le taux de couverture vaccinale DTC3 chez les enfants de 0 à 11 mois a connu une progression atteignant 94% en 2007 contre un objectif de 80%. Cette performance couvre bien l'ensemble du territoire national avec des résultats dépassant partout l'objectif fixé en 2007. Les taux dans les régions varient de 80% à Ziguinchor à 99% à Fatick, pour l'année 2007. Ceci dénote d'une bonne réalisation des activités de vaccination du PENTA 3 (DTC3). Cependant, ce bon niveau atteint, ne renseigne pas suffisamment sur le taux d'immunisation global qui, du reste demeure, un bel indicateur de suivi de la santé de l'enfant.

22. Taux de consultation primaire curative

Le taux de consultation primaire curative a atteint 63,94% en 2007 contre un objectif de 56%. Ce taux a été jugé par les sectoriels comme étant très incomplet pour orienter les politiques vers une plus grande efficacité. En effet, la fréquentation d'une structure de santé n'est pas seulement motivée par un besoin de consultation curative, mais également pour des raisons de prévention et de conseils. Pour une meilleure prise en compte des besoins de fréquentation, le taux de consultation primaire global (CPG) a été proposé. Ce taux, en 2007, est de 65% pour l'ensemble du

Sénégal. Ce niveau cache de grandes disparités entre les régions. Il varie de 40% en moyenne à Matam, Kaolack et Louga, à 83% à Saint Louis et à Dakar. Cette disparité traduirait une inégalité dans la répartition des moyens d'accès et des efforts substantiels devraient être fait dans le sens de les corriger.

23. Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé

Au coeur des politiques et programmes sanitaires, la santé de la mère et de l'enfant intéresse au premier chef le gouvernement du Sénégal et les partenaires au développement qui apportent un appui conséquent, ce qui justifie un suivi régulier de l'évolution de certains indicateurs relatifs aux soins de santé prénatals. En effet, le suivi prénatal est le premier maillon dans la prévention de la morbidité et de la mortalité maternelle, grâce au dépistage et à la prise en charge précoces des pathologies obstétricales.

En terme de réalisation en 2007, le pourcentage d'accouchements assistés par du personnel formé, a atteint 62,50%, pour un objectif DSRP de 65% pour la même année. Ce taux également cache des disparités importantes qui devraient être ressorties pour mieux orienter les actions futures. La région de Louga enregistre le taux le plus faible (38%), suivie de Kolda et Fatick qui enregistrent respectivement 40 et 41% de taux d'accouchement assistés. Les régions de Dakar et Thiès ont les taux les plus élevés atteignant respectivement 86% et 78%.

Par rapport à son niveau de référence qui était de 54% en 2002, les performances traduites par le taux d'accouchement assisté, sont relativement significatives, même s'il reste encore des efforts à faire pour l'atteinte des OMD dans ce domaine. Les inégalités relevées dans les régions présagent d'une inégalité dans la répartition des infrastructures et services d'accueil. Elles corroborent les niveaux de mortalité maternelle révélés par l'EDS 4.

24. Taux de prévalence du VIH (SIDA) dans la population générale

S'agissant de la prévalence du VIH/SIDA, selon l'EDS IV, le taux, au niveau national tous sexes confondus, s'est établi à 0,7% en 2005. Les régions de Diourbel, Thiès, Tambacounda, Saint-Louis, Louga et Dakar présentent une situation beaucoup plus favorable que celle observée au niveau national et dans les autres régions. Par contre, les régions de Ziguinchor (2,2%), Kolda (2%), Fatick (0,9%) et Kaolack (0,7%) enregistrent des niveaux de prévalence nettement plus élevés que les autres avec des taux de prévalence supérieurs ou égaux à celui enregistré au niveau national. En 2007, les fréquentations des centres de dépistage volontaire agréés ont atteint 76 268 avec plus de 26% à Dakar, 14% à Saint Louis, 13% à Diourbel et moins de 1% à Matam.

25. Part du budget de la santé (fonctionnement + investissement) dans le budget de l'État hors dette

Le gouvernement affiche très clairement ces ambitions en la matière. En effet, comme dans le cas du secteur de l'Education, la part des dépenses budgétaires allouée au secteur de la Santé ne cesse de progresser. Ainsi, la part du budget de la Santé (fonctionnement + investissement) dans le Budget total a atteint 10,3% en 2007 contre un objectif de plus de 9% dans le DSRP. Cette performance est conforme aux recommandations de l'OMS (budget du secteur de la santé supérieur à 10% du Budget total), et présage de l'existence d'une bonne tendance vers la réalisation des OMD.

26. Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ratio poids/âge) chez les enfants de 0 à 36 mois

Le taux de prévalence de l'Insuffisance pondérale (ratio poids/âge) chez les enfants de 0 à 36 mois a été évalué à 15% en 2007 pour un objectif de 14%, attestant d'un retard de performance de 1%. Selon l'EDS 4 réalisée en 2005, les disparités régionales sont encore très importantes au Sénégal. Certaines régions ont un niveau très élevé par rapport à la moyenne nationale, il s'agit notamment de Kolda 32%, Matam 29%, Saint Louis 28%, Tambacounda 25% et Diourbel 20%.

Ces résultats permettent de mesurer les efforts qu'il importera de faire à la suite de ceux notés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Renforcement de la Nutrition qui a permis de couvrir en 2007, 23% des enfants 0-5 ans en milieu rural avec les services de nutrition à base communautaire (Suivi Promotion de la Croissance, Promotion de comportements clés...). Au total, il a été constaté que 78% des enfants couverts par le PRN ont eu un gain de poids adéquat et 91% des mères d'enfants ciblés ont bénéficiés d'activités éducatives pour la promotion de la santé maternelle et infantile.

V.2.4.- Infrastructures villageoises

27. Indice synthétique d'accès aux services sociaux de base en milieu rural

Cet indicateur est renseigné à partir de l'enquête village qui sera réalisée au cours du deuxième semestre de 2008. Il prend en compte les équipements des villages en infrastructures scolaires, sanitaires, commerciales, d'eau, de route. D'électricité et de téléphones. Mesuré en 2002, cet indicateur était à 0,54 et devrait atteindre en 2007, un niveau de 0,64 si l'on veut espérer arriver à 0,75 en 2015, comme fixé dans le DSRP 2006-2010.

Depuis la mise en œuvre du premier DSRP et avec le début de réalisation des actions prioritaires du DSRP2, le taux d'électrification rurale a augmenté, le rythme de construction d'école, de marchés, de structures sanitaires, de routes et d'équipement téléphonique également s'est accélérée. Cela devrait nous permettre de considérer que l'indicateur a bien évolué dans le sens d'améliorer l'indice d'accès.

V.2.5.- Secteur de l'Education

28. Taux brut de scolarisation élémentaire (National – Fille – Garçon)

En matière d'accès à l'éducation, le taux brut de scolarisation élémentaire a atteint 86% en 2007 contre un objectif de 88,9%. Cette contre-performance est surtout du côté des garçons avec un niveau de scolarisation sensiblement en deçà de l'objectif. Les efforts dans la scolarisation de filles semblent porter un impact positif permettant d'atteindre 89,2%. Ce taux cache cependant des disparités régionales qui méritent d'être révélées. Les régions qui accusent des performances au dessus du taux national sont les suivantes : Ziguinchor (131%), Dakar (120%), Kolda (93%), Saint-Louis (88%) et Thiès (82,5%). Les régions qui accusent des performances en deçà du taux national sont : Diourbel (47%), Louga (63%), Kaolack (66%), Fatick (77%), Matam (77%) et Tambacounda (78%).

29. Taux d'admission au CI (National – Fille – Garçon)

Le taux d'admission au CI a été satisfaisant en 2007, au vu des objectifs de 100% fixés avec le DSRP.

30. Taux d'achèvement pour l'élémentaire (National – Fille – Garçon)

Le taux d'achèvement a atteint 55,7% en 2007 contre un objectif de 64% fixé dans le DSRP, soit un écart de -8,4 points de pourcentage. Cette contre-performance est liée à plusieurs contraintes qui pèsent encore lourdement dans le secteur. Par rapport aux indicateurs de qualité liés à l'achèvement, on note que jusqu'en 2006, les taux de redoublement et d'abandon étaient à deux chiffres ; le taux de redoublement en 2007 est de 9,2% pour un objectif de 7%. Tout cela combiné aux contre performances du recrutement au CI accusée en 2001, et un niveau de taux d'abandon assez préoccupant dans certaines régions Matam, Tamba, Louga et Fatick, fait que les résultats atteints sont encore très largement en deçà des attentes.

Pour recouvrer les chances d'atteindre les OMD à l'horizon 2015, une rupture doit être envisagée dans l'évolution de cet indicateur, avec la mise en œuvre de programmes ambitieux et révolutionnaires à partir de 2008, qui met l'accent sur le ciblage des régions et des élèves.

31. Part du budget de l'éducation et de la formation (fonctionnement + investissement) dans le budget de l'État hors dette

Les efforts budgétaires ont sensiblement augmenté même si les objectifs d'allouer 27% du budget à l'éducation n'a pas été atteint (part du budget de l'éducation, investissement et fonctionnement, en 2007 est de 26,1%). Il est à noter que pour le budget de fonctionnement du Sénégal, 40% ont pu être alloués à ce secteur. Tout cela, révèle une inefficacité dans l'exécution des dépenses et mériterait d'être considéré sous cet angle pour renforcer les chances d'atteindre les objectifs à l'horizon 2015.

Malgré les efforts ainsi réalisés et les résultats enregistrés dans le secteur de l'éducation, l'ECS révèle que 34,6% des ménages dakarois pensent que beaucoup d'efforts supplémentaires devront être réalisés dans les services de l'éducation. Cette catégorie non satisfaits des services de l'éducation publique totalise 37,5% des ménages du département de Guédiawaye, 34,7% à Dakar, 33,7% et 34,3% respectivement, à Pikine et Rufisque. Par contre, 33% d'entre les ménages ont une opinion plutôt bonne à très bonne de ce secteur. Dans ce groupe, ceux de Dakar arrivent en tête avec 35,2% des ménages suivis de Rufisque (31,7%) puis de Pikine (29,8%) et enfin de Guédiawaye avec 28,5%.

V.2.6.- Secteur de l'Habitat et cadre de vie

Le tableau de la liste restreinte du DSRP 2 ne comporte pas d'indicateurs relatifs à l'habitat et au cadre de vie. Pour évaluer les performances dans ce secteur, on fait référence aux indicateurs retenus entre autre par les OMD. Ainsi, la Proportion de citoyens vivant dans des taudis et la promiscuité, vont être appréciées afin de donner une idée des efforts qui restent à faire.

La Proportion de citoyens vivant dans des taudis, considéré comme le plus pertinent est celui de la proportion de citoyens vivant dans les taudis. Déjà en 2004, comme souligné par le rapport sur les OMD, sur les 1 314 531 de personnes vivant dans les taudis, 187 000 y ont été extraites dans le cadre du Programme de Restructuration et de Régularisation foncière initié par la DUA/FDV. A cela s'ajoutent les actions du Plan « Jaxaay » qui ambitionne de reloger 3300 personnes, le déplacement des cités Baraques de liberté-VI par la Direction de l'Habitat, et celles menées par d'autres intervenants qui ne sont pas répertoriées dans la matrice du DSRP, notamment les ONG telles que Habitat For Humanity International Sénégal (HFHIS).

Partant des résultats de l'Enquête de Conjoncture Sociale (ECS) réalisée au cours du second semestre 2007, il apparaît que la promiscuité a baissé dans la région de Dakar. Ainsi, la proportion des ménages surpeuplés a baissé alors que celle des ménages normalement peuplés a augmenté comparativement aux résultats de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal réalisé en 2005. En effet, les ménages surpeuplés qui représentaient 55,4% en 2005 des ménages de la région de Dakar, sont à 41,8% en 2007. Il convient cependant de signaler que le pourcentage des ménages sous peuplés est en baisse dans la région de Dakar. Les données de l'ECS montrent qu'en 2007, dans l'ensemble de la région de Dakar, les propriétaires et copropriétaires comptent 49,4% des ménages contre 45,6% de locataires/colocataires. On constate également que la majorité des chefs de ménage hommes sont locataires ou colocataires dans le département de Dakar. Ils représentent en effet dans ce département 54,7%; par contre, ils sont, pour la plupart, propriétaires de leur lieu d'habitation dans les autres départements. La tendance est la même chez les femmes chefs de ménage.

Conclusion partielle :

Les indicateurs de cet axe sont bien renseignés dans l'ensemble, surtout en ce qui concerne les secteurs sociaux essentiels notamment la santé/nutrition, l'éducation et l'eau potable/assainissement. En dehors de ces secteurs, l'environnement et les infrastructures villageoises traînent encore des besoins énormes de renseignement des indicateurs. On note également le manque d'indicateurs pour le l'habitat et le cadre de vie.

Dans l'ensemble, les résultats peuvent être jugés très satisfaisants pour cette première revue 2007 du DSRP. Dans le secteur de l'éducation, seul le taux d'achèvement, bien qu'ayant connu une amélioration pour l'année 2007, n'a pas atteint le niveau fixé pour cette année. Pour la santé, les progrès insuffisants sont notés dans le taux d'accouchement assisté par du personnel formé. Mais pour la santé de l'enfant, on est en droit d'être optimiste avec les tendances d'évolution de la couverture vaccinale et des rythmes de consultations primaire curative. Au niveau de l'assainissement, les tendances sont bonnes malgré le fait que des efforts importants doivent être faits pour l'accès des ménages à un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées.

V.3.- AXE 3 : Protection sociale et gestion des risques et catastrophes

V.3.1.- Extension de la protection sociale

Les indicateurs de cette rubrique ont fait l'objet d'une proposition et ne sont pas encore validé et renseigné. La feuille de route prochaine sur les indicateurs devrait prendre en charge la collecte de données nécessaire à leur suivi.

32. Pourcentage de budget affecté aux programmes d'assistance en faveur des groupes vulnérables

Ce pourcentage n'a pas été mesuré, mais l'objectif de 5% a été retenu. Les budgets alloués aux groupes vulnérables sont transversaux et doivent en conséquence être retracés dans tous les axes stratégiques. Il s'agit entre autres notamment des efforts fournis dans les domaines suivants : les distributions de vivre en période de soudure, le plan SESAME, la gratuité des accouchements par césariennes, les cantines scolaires, les secours en cas de catastrophes (inondation, criquets, incendies, etc.) etc.

33. Taux de couverture du risque maladie de la population

Cet indicateur n'est pas encore disponible sur la période, ni en réalisation ni en objectif, pour l'année 2007. Le processus de mise en place d'un système d'assurance maladie des routiers coordonné par le Comité National de Dialogue Social et soutenu par le BIT est en cours (l'étude de pré faisabilité sur la mise sur pied d'une mutuelle de santé est terminée et la phase test doit démarrer en début 2008 si les financements sont mobilisés).

34. Taux de couverture assurance risques agricoles

Cet indicateur n'a pas été rendu disponible sur la période 2007. Aucun objectif n'a encore été retenu, malgré les premières initiatives qui ont entreprises, dans le cadre notamment de la mise à disposition des dernières versions des textes pour le Régime de Protection Social Agro-Sylvo-Pastorale (RPS-ASP). Il s'agit notamment :

- du Projet de décret relatif à la mise en place du Régime de Protection Sociale des ruraux, du Projet de modèle -type de statuts de la Caisse Centrale de Protection sociale Agro-Sylvo-Pastorale,
- du Projet de modèle -type de statuts des Caisses Régionales de Protection sociale Agro-Sylvo-Pastorale

- de l'Arrêté instituant la branche assurance- maladie du régime de Protection sociale Agro-Sylvo-Pastorale.

V.3.2.- Personnes handicapées

35. Nombre de personnes handicapées appareillées

L'objectif fixé en 2007 était de dix milles personnes handicapées à appareiller. Encore très insuffisants, les résultats enregistrés ne font que 1000, soit un gap énorme de 9000 pour la période. Cette contre-performance reste tout de même liée à la faible prise en compte des personnes handicapées dans les efforts de programmation budgétaire, qui n'a pas été facilité par une bonne préparation des dossiers de projets.

36. Nombre de (GIE) mis en place par des personnes handicapées ayant reçu un appui financier

En 2007, le nombre de GIE mis en place par des personnes handicapées ayant reçu un appui financier attendu était de 120. La prise en charge des actions de suivi de cet indicateur n'a pas été effective et ceci a rendu l'information non disponible sur la période.

V.3.3.- Travail des enfants

37. Nombre d'enfants retirés des pires formes de travail

L'information n'a pas été rendue disponible pour l'année 2007. Cependant, il convient de signaler qu'en 2006, un objectif de 4500 enfants a été retenu.

38. Proportion d'enfants 6-14 ans qui travaillent (National – Fille – Garçon)

La proportion d'enfants de 6 à 14 ans qui travaillent a été renseignée avec les sources de données de l'enquête sur le travail des enfants au Sénégal, réalisée en 2005. Des niveaux élevés ont été atteints pendant cette période, surtout pour les garçons dont 41% d'entre eux travaillaient déjà. Ce taux étant plus faible chez les filles avait atteint 28%. Le niveau moyen était bien de 35,1% et ceci laisse transparaître une disparité importante selon le sexe, qui est en faveur des filles. Pour aller dans le sens de mieux lutter contre ce fléau, il est temps que les dispositions suffisantes soient prises pour faire évoluer cet indicateur significativement à la baisse.

Conclusion partielle :

Les indicateurs retenus dans l'axe ont déjà fait l'objet d'étude technique pour préparer leur validation dans le cadre de la liste restreinte. Cependant une feuille de route est cours d'élaboration pour renseigner les données historiques rendre possible leur suivi annuel. La fixation d'objectifs pour 2007 a été trop optimiste pour la plus part d'entre eux. Le pourcentage de budget affecté aux programmes d'assistance en faveur des groupes vulnérables pouvait bien être renseigné. Cette insuffisance est imputable à la faible articulation du SIGFIP aux besoins d'évaluation du DSRP.

V.4.- Axe 4 : Bonne gouvernance et développement décentralisé participatif

V.4.1.- Décentralisation

39. Montant du FECL et du FDD (en Milliards de FCFA)

Dans le budget de 2007, l'Etat a fait des efforts soutenus pour améliorer les transferts vers les collectivités locales. Un Montant FDD de 13 milliards ont été alloués aux collectivités locales contre

un objectif de 12 milliards. Pour le FECL, les montant alloués ont également respecter les objectifs qui étaient de dépasser 6 milliards.

40.. Part relative des transferts financiers de l'État aux collectivités locales (FDD + FECL) en pourcentage du budget de l'État hors dette

La part relative des transferts financiers de l'État aux collectivités locales (FDD + FECL) en pourcentage du budget de l'État hors dette a atteint 1,72% en 2007, un résultat légèrement en deçà de 2%, niveau fixé comme objectif.

41. Ratio des transferts de l'État aux collectivités locales sur ressources totales des collectivités locales

Les niveaux de transferts de l'État aux collectivités locales rapportés aux ressources totales des collectivités locales n'ont pas été rendus disponibles pour 2007. Cependant, un objectif de plus de 30% a été fixé pour 2007.

42. Nombre d'actes transmis par les collectivités locales

Le Nombre d'actes transmis par les collectivités locales n'a pas été rendu disponible pour 2007.

43. Délais/Date de mise à disposition effective des fonds au titre de la décentralisation (FDD et FECL) aux collectivités locales

Les délais de mise à dispositions effective des fonds au titre de la décentralisation ont connu un retard considérable en 2007, en atteignant 7 mois contre un objectif de moins de trois mois fixé dans le DSRP. Ce retard jugé très grand est imputable à l'année électorale, ce qui a affecté la stabilité institutionnelle.

V.4.2.- Bonne gouvernance

44. Taux de marchés passés en entente directe

Le Taux de marchés passés en entente directe a atteint 28% en 2007 selon les premiers résultats devant un objectif fixé par le DSRP de moins de 20%. Cette contre-performance reste liée au caractère spécial de l'année 2007. L'organisation des élections et la passation des marchés des travaux préparatoires du sommet de l'OCI constituent deux événements urgentes qui favorisent ce dépassement.

45. Nombre de comptes de gestion reçus par la Cour des comptes / Nombre à recevoir

Le nombre de comptes de gestion à recevoir chaque année par la cour des comptes est la sommes des comptes de l'État, comptes régionaux, comptes des établissements publics. Chaque année, les retards enregistrés s'ajoutent et révèle des contre-performances en matière de bonne gouvernance. L'indicateur mesuré en pourcentage permet de suivre les efforts faits dans ce domaine. On peut noter que de 2000 à 2005 cet indicateur n'a point dépassé 15%, ce qui donne une idée sur les efforts qu'il reste à faire pour atteindre plus de 80% en 2015.

Conclusion partielle :

Les indicateurs de l'axe bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif ne sont pas bien suivi dans l'ensemble. Il conviendra alors d'inscrire des actions prioritaires qui aillent dans le sens de l'amélioration de la qualité de l'information dans les différents secteurs concernés. Principalement, les deux secteurs les plus concernés sont ceux couverts par le Ministère de l'Economie et des Finances (**Durée de dédouanement (heures), Durée pour l'export (jours),**

Durée pour l'import (jours)) et le Ministère de la Justice (Durée moyenne des procédures judiciaires, Durée d'exécution des décisions de justice).

En terme d'appréciation, les résultats on peut considéré que les résultats atteints sont satisfaisants dans l'ensemble et les seules contre-performances majeures sont notées dans les délais de mise à disposition de ressources pour les collectivités locales et le niveau progressif du nombre de marché par entente directe. En 2008 et 2009, les résultats devraient être sans doute très satisfaisants si l'on tient compte des leçons tirées de 2007.

VI.- ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI-EVALUATION

VI.1.- Présentation du dispositif

La mise en place d'un dispositif de suivi autour du DSRP a démarré avec l'organisation du groupe consultatif de paris en octobre 2007. Suite à l'évaluation du premier dispositif, qui n'a pas bien fonctionné dans toutes ses composantes, particulièrement ses instances de pilotage, notamment le comité interministériel et le comité de pilotage et ses instances régionales, une nouvelle version a été élaborée. Avec l'engagement du Premier Ministre d'organiser des rencontres trimestrielles des partenaires au développement (y compris la société civile et le secteur privé), le DSRP venait de trouver une réponse pertinente et appropriée pour consolider le dialogue des politiques et valoriser les orientations stratégiques.. Ces rencontres trimestrielles, considérées comme des réunions du Comité Interministériel d'Orientation du DSRP, a fortement inspiré les organes dans leur mode de fonctionnement.

Cette instance de dialogue de haut niveau sur les stratégies de développement (DSRP et SCA) a fonctionné sur la base d'une part, d'un calendrier connu à l'avance de tous les partenaires au développement, et d'autre part d'une matrice d'actions et d'indicateurs annuels et infra-annuels définis d'un commun accord. En outre, les instances de suivi se sont organisées pour répondre à une demande, utile pour les instances de décision. A ce sujet, il serait important de tenir compte des éléments suivants :

La mise en place de groupe de travail selon les quatre axes du DSRP a permis de tenir des discussions autour des questions sectorielles et multisectorielles et régionales. Ce dispositif a été renforcé par la définition de groupes sectoriels homogènes (santé, éducation par exemple).

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du DSRP dans les régions administratives du Sénégal, l'année 2007 a été marqué par le démarrage des activités du cadre de partenariat des régions pour mieux assoire les bases d'un suivi régulier. Conformément au dispositif de suivi, il avait été mis en place des organes régionaux de pilotage et de suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté dans chaque région du Sénégal. Les expériences et leçons tirées lors de la révision du DSRP1 ont montré une forte implication des organes régionaux dans le processus. A cet effet, pour assurer la cohérence et l'harmonisation dans les interventions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), la mise en place d'un cadre de partenariat pour appuyer les régions dans le processus de mise en œuvre et du suivi du DSRP-II a été envisagée par la CSPLP/MEF.

Ce cadre permet d'harmoniser les modalités d'appui technique et financier au fonctionnement des organes régionaux, de poursuivre le développement des capacités des acteurs régionaux et de renforcer la communication et le partage d'informations entre les différents niveaux d'intervention. Par ailleurs, ce cadre de partenariat intègre parfaitement les recommandations de la déclaration de Paris en terme d'alignement aux stratégies nationales par les PTF. Une première réunion d'échange entre la CSPLP et les PTF(ACDI, PNUD, BAD, UNICEF, Coopération Autrichienne, GTZ) a permis de retenir les modalités d'appui au processus de mise en œuvre du DSRP 2 au niveau régional et la démarche devant aboutir à un cadre de partenariat.

VI.2.- Instruments de mise en oeuvre et de suivi du DSRP

VI.2.1.- INSTRUMENTS D'EXECUTION DU DSRP

La mise en œuvre du DSRP, se fait à travers les CDMT et CDSMT qui constituent le lien opérationnel entre le DSRP et les programmes sectoriels. A cet égard, beaucoup d'efforts ont été fait allant dans le sens de la généralisation de cet outil au niveau des Ministères techniques. Au niveau décentralisé, le renforcement des moyens budgétaires des collectivités locales avec la décentralisation du BCI démarrée en 2006 et l'accroissement significatif du FDD et du FECL ont été des actions importantes qui contribueraient à l'amélioration de la mise en œuvre du DSRP. Ainsi, en 2007, deux nouvelles (Louga et Diourbel) se sont ajoutées au trois premières (Thiès, Fatick et Kaolack) déjà connectées. Un plan de déploiement a été mis en place et permettra dans le court terme, la couverture des régions Nord (Saint-Louis et Matam) en attendant une extension à tout le pays.

VI.2.2.- - INSTRUMENT DE MOBILISATION DES RESSOURCES

La sixième réunion du groupe consultatif pour le Sénégal a été organisée conjointement par le gouvernement et la Banque Mondiale, et avait regroupé une centaine de partenaires bilatéraux et multilatéraux qui ont participé activement aux travaux.

Cette rencontre rentre dans le cadre d'une bonne stratégie de mobilisation des ressources extérieures pour le financement de notre Programme d'Actions Prioritaires (PAP) contenu dans le DSRP2. L'analyse de la disponibilité des ressources pour les besoins de ce PAP montre que le financement est acquis pour un montant total de 1758 milliards de FCFA répartis entre l'Etat qui contribue pour 900 milliards (51.2%), et les bailleurs de fonds pour 858 milliards de FCFA (48.8%). Ainsi, les besoins de financement additionnels du PAP à rechercher s'établissent à 1902 milliards de FCFA, nécessaires pour la période 2007/2010 dont 195 milliards de FCFA sont programmés pour l'année 2007, 448 milliards de FCFA pour l'année 2008, 543 milliards de FCFA pour 2009 et 716 milliards de FCFA pour 2010. Au terme de cette séance, l'ensemble du financement obtenu s'élève à 1837 milliards de FCFA, compte non tenu des engagements, entre autres, du Portugal, de la Chine, de l'Inde, et de la BID qui a annoncé 460 millions de dollars le lendemain. A ce montant, s'ajoute l'engagement de l'Etat sur un montant de 655 milliards de FCFA, représentant 35% du financement du gap de financement évalué à 1902 milliards de FCFA. Au total, le montant global des contributions obtenues s'élève à 2492 milliards de FCFA (contribution de la BID non incluse, confirmée le lendemain pour 460 millions de dollars US, et destinée essentiellement au secteur de l'énergie).

Le succès de cette réunion du 6ème Groupe consultatif peut se mesurer à travers ce financement obtenu qui couvre largement les besoins exprimés (1902 milliards de FCFA).

VI.2.3.- - DECLARATION DE PARIS SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE

La mise en œuvre de la DP au Sénégal peut être traduite en en actes : d'un côté la matérialisation de nos engagements internationaux et de l'autre la mise en place d'instruments d'amélioration de l'efficacité de l'aide au service de nos politiques publiques. Pour donner suite à ses engagements internationaux et améliorer les conditions de mobilisation des ressources de l'APD dans le cadre du DSRP II, le Sénégal a pris un ensemble de mesures au cours du premier semestre de l'année 2006, la mise en place d'un dispositif institutionnel avec les Partenaires Techniques et Financiers, la Société Civile.

Ainsi, plusieurs activités ont été réalisées sur la base d'une feuille de route élaborée en 2006. Il s'agit entre autres de (i) la poursuite de la préparation d'un premier projet de **Plan d'Action** sur l'harmonisation et l'efficacité de l'aide au Sénégal qui vient d'être validé tout récemment avec tous les acteurs ; (ii) la formulation d'un **arrangement-cadre des appuis budgétaires (ACAB)** et sa signature le 11/01/08 entre le Gouvernement et les PTF ; (iii) la finalisation d'une étude sur les causes des écarts dans la comptabilisation des flux d'APD effectuée et validée au cours du 1^{er} semestre de 2007 ; et (iv) la conduite de l'exercice d'évaluation de la Déclaration de Paris dans la perspective du 3^{ème} Forum de Haut niveau à Accra au Ghana en 2008 parmi les dix pays partenaires auto-sélectionnés. Il est important de signaler que toutes ces entreprises ont été effectuées dans le cadre d'une concertation intense avec les PTF et avec l'implication de plus en

plus importante des autres acteurs tels que la société civile et d'autres démembrements de l'Etat (Parlement, Cour des Comptes et collectivités locales).

VI.2.4.- INSTRUMENTS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE

- INDICATEURS DE SUIVI-EVALUATION

DONNEES D'ENQUETES

Dans le cadre du suivi des indicateurs, l'ESPS devrait être réalisées en 2007 pour permettre de faire l'état d'avancement des indicateurs de pauvreté entre 2005 et 2007. Compte tenu des difficultés de mobiliser les ressources, cette opération est envisagée en décembre 2008. Ceci dénote d'une contre-performance dans le cadre de la réalisation des activités de collecte qui est imputable au processus de mise à disposition des ressources. Pour combler ce manque, l'Etat doit veiller à l'inscription budgétaire de certaines activités essentielles de collecte d'informations dans ce contexte d'appui budgétaire.

La deuxième enquête villages qui consiste à faire un recensement exhaustif de tous les villages avec le dénombrement des infrastructures est en cours de préparation. Elle devrait être réalisé en début 2008 avec l'appui de l'Union Européenne. Cette enquête permettra de renseigner l'indice synthétique d'accès et d'améliorer le ciblage. Les informations sur le calendrier de réalisation de enquêtes est articulé au Schéma Directeur de la Statistique.

DONNEES SECTORIELLES

Secteur de l'environnement : Les indicateurs de ce secteur sont encore difficile à renseigner, soit parce qu'ils engendrent des coûts élevés, soit parce qu'ils ne sont pas bien définis.

Secteur de la santé : Le seul indicateur qui pose encore de problème est le taux de consultation primaire curative qui, de l'avis des experts du secteur, n'est pas du tout en mesure de renseigner sur les performances. Les propositions vont dans le sens de retenir le taux de consultation globale (curative et préventive) qui renseigne mieux sur les besoins de fréquenter une structure de santé en rapport avec l'existence du service.

Habitat et cadre de vie : Les indicateurs 4 et 5 relatif au nombre de parcelles viabilisées et/ou de logements produites par rapport à la demande est difficile à renseigner dans la mesure où d'une part la demande en terrains viabilisés et/ou de logements produits n'est pas bien circonscrite au niveau des différents services compétents et d'autre part, le nombre de parcelles viabilisées et/ou de logements produits n'est pas bien maîtrisé. En effet, il est nécessaire de mettre en place des systèmes d'information pour assurer le suivi des projets et programmes, en prenant en compte le secteur privé.

Secteur de la protection sociale : des efforts importants doivent être fait allant dans le sens de renseigner les indicateurs retenus pour ce secteur qui intègre véritable le DSRP que dans sa deuxième version. Pour faire un suivi efficace et permanent, toutes les parties prenantes doivent essayer de s'accorder autour d'une feuille de route dont l'objectif principal est de renseigner l'historique des données et de retenir un plan d'actions pour le suivi régulier des indicateurs.

Secteur des « catastrophes et risques » : maillon manquant de l'axe trois, ce secteur doit d'abord bénéficier d'investigations pour retenir des objectifs selon les critères d'éligibilité retenus avec le suivi du DSRP.

Secteur de la justice : Ce secteur souffre énormément de manque d'informations statistiques même s'il abrite les plus grandes quantités de données brutes non traitées. La mise en place du CDSMT du secteur a permis de mettre en exergue ce gap informationnel qui fait qu'aucun indicateur n'a pu être renseigné au cours de la période 2006-2007.

Par ailleurs l'information n'est pas généralement centralisée, même quand elle existe. C'est d'ailleurs dans cette optique que la Direction de l'Habitat a transmis à l'Agence nationale pour la statistique et la démographie un projet dénommé « Projet de mise en place d'un Système d'informations sur le secteur Immobilier (SISI) ».

- SCHEMA DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE

Le Gouvernement du Sénégal a procédé à la réforme du Système Statistique National pour le rendre plus performant, et apte à offrir les moyens d'améliorer la production et la diffusion des données statistiques. Il s'agit de créer des conditions de travail permettant de satisfaire les besoins en données statistiques dans un environnement économique, social et politique de plus en plus demandeur d'informations. Cette réforme a commencé depuis 2005 avec la création de l'ANSD qui est devenu l'organe de gestion centrale des informations statistiques au Sénégal. La réforme s'est poursuivie entre autres, avec l'élaboration du Schéma Directeur Statistique du Sénégal (SDS), conformément aux orientations du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de même que dans la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et le Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG).

L'objectif global du SDS est de relever le défi que constitue la mise à la disposition des décideurs et des autres utilisateurs, d'une information statistique de qualité, pertinente, complète, produite conformément aux standards internationaux et diffusée dans des délais compatibles avec une utilisation efficace en vue de la prise de décisions. Ainsi, le SDS doit contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'impact des stratégies, des politiques et programmes de développement économique et social et notamment de la Stratégie de réduction de la pauvreté et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans cette perspective, le calendrier d'élaboration et de mise à jour du SDS doit être cohérent avec celui de la mise à jour du DSRP.

Le premier Schéma Directeur de la Statistique du pays (SDS1) couvre les six années 2008 à 2013. Un tel dispositif permettrait de tenir compte des besoins en information statistique du DSRP2, dans l'élaboration en 2006-2007 du SDS1 et d'intégrer les besoins en information statistique des stratégies et politiques mise en œuvre. Ce document présente les principaux résultats, conclusions et recommandations du diagnostic du Système Statistique National qui a été réalisé entre les mois de décembre 2006 et de mars 2007 par une équipe de consultants et d'experts sous la supervision de la Direction générale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Ce diagnostic qui constitue une étape indispensable du processus d'élaboration du premier Schéma Directeur de la Statistique du Sénégal, intervient à un moment où la réforme du Système statistique national est loin d'être achevée.

VII.- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LE SUIVI 2009

VII.1.- Au titre de la programmation et de l'exécution des programmes et projets

L'analyse des performances réalisées en matière de programmation et d'exécution des investissements publics articulés au Plan d'Actions prioritaires du DSRP 2 autorise à considérer que le PTIP et le BCI, sa déclinaison annuelle, sont de plus en plus alignés sur le DSRP 2. Il apparaît notamment que, pour la gestion 2007, la cohérence entre les prévisions du DSRP et le budget était parfaitement réalisé pour l'Etat, avec un dépassement substantiel par rapport à ses engagements initiaux. Celui-ci était même suffisant pour annuler les effets des baisses de prévisions de financements de la part des bailleurs.

Pour la gestion 2008, la performance de l'Etat en termes de programmation des financements sur ressources internes devrait permettre d'augmenter sa part relative dans le volume total. Cette situation montre que la mise en conformité du PTIP/BCI par rapport au DSRP 2 est désormais devenue une constante du système de planification financière et de budgétisation des investissements publics, après quelques années de rapprochements progressifs. Il convient de rappeler, en effet, que durant les gestions budgétaires 2003, 2004 et 2005, la cohérence entre le DSRP et le PTIP n'était assurée que pour les projets et programmes d'investissements publics des sous-secteurs de l'Education et de la Santé.

Le DSRP est ainsi devenu la référence en matière de financement des interventions publiques. Au demeurant, cette forte exigence est maintenant réaffirmée chaque année dans la loi portant approbation du PTIP, qui stipule en son article 2 que « les orientations générales, les stratégies et les politiques sectorielles, les objectifs et les actions définis par le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté révisé déterminent les projets et programmes du PTIP ».

La nécessité de renforcer ces acquis et de mener à son terme le processus d'amélioration du système de programmation, de budgétisation, d'exécution et de suivi-évaluation du DSRP 2 conduit à formuler les recommandations suivantes :

- Institutionnaliser entre la CSPLP et la Direction de la Coopération Economique et Financière des rencontres avant et après les conférences budgétaires MEF/Ministères techniques, pour déterminer les premières propositions de programmations budgétaires et pour confirmer les programmations définitives, avant la finalisation de la Loi de finances ;
- Institutionnaliser entre la CSPLP et la Direction de la Dette et de l'Investissement et la Direction du Budget des rencontres périodiques devant permettre d'assurer le suivi de l'exécution financière des programmes et projets d'investissements publics ;
- Donner à la CSPLP un accès direct et libre à la base de données SIG-FIP, ainsi qu'à l'ensemble des bases de données publiques servant à la gestion du cycle des programmes et projets financés sur ressources publiques (internes et/ou extérieures) ;
- Relancer le projet de création et de mise en place de directions, services ou cellules d'Etude et de Planification (selon le cas) qui seraient chargés, au sein de chacune des grandes administrations sectorielles ou régionales, de la formulation, de l'exécution et/ou du suivi-évaluation des programmes et projets d'investissements publics ;
- Assurer le renforcement des capacités des représentants des acteurs impliqués dans le suivi du DSRP 2 dans les domaines du cycle de projet (sur les méthodologies de suivi de programme ou projet, en particulier) ;
- Développer le site WEB de la CSPLP pour le transformer en un outil interactif de dialogue inter-acteurs sur les programmes et projets d'investissements publics ;

- Promouvoir des organisations privées ou associatives comme opérateurs ou maîtres d'œuvre pour l'exécution de programmes ou projets d'investissements publics articulés au PAP ;
- Accroître l'implication du secteur privé dans le suivi de la mise en œuvre du DSRP 2 ;
- Appuyer les Collectivités locales dans la promotion de leurs territoires et la négociation avec l'Etat et les PTF, pour le financement de programmes de dimensions régionales ou locales ;
- Mettre en place des moyens d'intervention (type Fonds de soutien) destinés aux organisations de la société civile (ONG) et du secteur privé pour leur permettre de renforcer leurs capacités de participation directe à la lutte contre la pauvreté ;
- Rationnaliser, renforcer et dynamiser les organes de pilotage et de coordination du développement régional pour améliorer leur participation au processus DSRP.

VII.2.- Au titre du bilan des réformes des politiques

Il est apparu que, globalement, la mise en œuvre de la matrice des mesures du DSRP 2 peut être considérée comme satisfaisante, au regard à la fois de ses objectifs et stratégies et des enjeux et défis en matière de lutte contre la pauvreté et sur la base des conclusions tirées de l'analyse des états d'avancement pour chacun des axes stratégiques. Plus précisément, les actions programmées et réalisées dans les conditions prévues ont permis d'enregistrer des résultats visibles et positifs, généralement à la mesure des attentes des acteurs responsables. La majorité des actions prioritaires ont connu un début d'exécution en 2007 (qui est la première année de la mise en œuvre du DSRP 2), en particulier dans les principaux secteurs économiques impactant le plus la situation des populations pauvres (à l'exception relative de la pêche) ainsi que dans l'ensemble des secteurs sociaux.

Ce jugement d'ensemble doit cependant être nuancé dans certains secteurs/domaines horizontaux pour lesquels il est difficile voire impossible d'imputer à la seule SRP les résultats obtenus, qu'ils soient positifs ou négatifs. Il en est ainsi des performances mitigées dans quelques secteurs/domaines du DSRP2 tels que la Pêche, l'Habitat-Cadre de vie, la Gouvernance économique et la Gouvernance judiciaire, etc...

Par ailleurs, des secteurs stratégiquement importants en matière de lutte contre la pauvreté ont enregistré des performances très faibles sinon nuls (Dialogue social, Protection sociale, Développement des pôles secondaires, ...). Cette situation est directement liée au fait qu'ils sont relativement nouveaux dans le dispositif stratégique du DSRP 2 et, pour cette raison, encore sous ou non financés.

Les principales recommandations sont les suivantes :

- Rationaliser les dispositifs opérationnels de mise en œuvre et de suivi-évaluation de ces stratégies et politiques pour réduire les doublons et les risques de concurrence et de conflits de priorité de la part des acteurs ;
- Assurer un meilleur ciblage des bénéficiaires des actions du DSRP ; à cet égard, les approches ABDH et GAR devraient être privilégiées par rapport aux approches axées sur les besoins ou les statuts ;
- Mettre en place des critères d'évaluation de performances plus accessibles et mieux adaptées susceptibles de permettre d'évaluer les écarts d'une année à une autre ; ces critères devront être articulés aux modifications escomptées du profil de la pauvreté ;

- Mobiliser plus activement les ressources nécessaires au financement des actions définies comme prioritaires par le DSRP 2 ;
- Diversifier les sources de financement de façon à augmenter le volume des financements disponibles et à démultiplier les actions, y compris celles jugées non prioritaires ;
- Assurer une meilleure adéquation des dotations budgétaires des collectivités locales par rapport aux besoins de prise en charge de leurs compétences transférées.

VII.3.- Au titre de la gestion des indicateurs

Au total, la revue des indicateurs a montré que le dispositif était relativement performant, en comparaison des situations existant au Sénégal ou dans la sous-région, dans des domaines similaires ou comparables. De fait, les difficultés sont moins imputables au dispositif lui-même qu'aux déficits de culture statistique en amont, dans les ministères techniques, dans les régions, etc..., qui n'assurent pas avec efficacité la gestion des données en leur possession. Le dispositif DSRP 2 connaît cependant quelques faiblesses et insuffisances intrinsèques liées, essentiellement, à la difficulté d'adresser chaque indicateur à un ou des objectifs, programmes et/ou actions de la matrice des mesures. Cette difficulté d'adressage est de nature à réduire la pertinence des analyses conduites sur l'imputation de l'évolution de la pauvreté à un ou des interventions précises.

Sous ces observations, les principales recommandations sont les suivantes :

- Renforcer l'harmonisation des systèmes d'indicateurs (d'impact, de réalisation, ...) renseignant sur l'évolution de la pauvreté et/ou sur les performances des stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté (OMD, Déclaration de Paris, ACAB) autour des indicateurs du DSRP 2 ;
- Finaliser et mettre en œuvre la feuille de route pour compléter le système d'indicateurs DSRP 2, de façon à disposer d'indicateurs de suivi à la fois précis, pertinents, mesurables et à des coûts additionnels nuls (données administratives) permettant de connaître et d'analyser l'état d'avancement de l'exécution des programmes et projets et/ou de la mise en œuvre des actions prioritaires de la matrice des mesures ;
- Réorganiser et compléter le système d'indicateurs DSRP 2, de façon à disposer d'indicateurs d'impact synthétiques ou composites précis, pertinents, mesurables et à des coûts additionnels supportables permettant de connaître et d'analyser l'évolution des variables de la pauvreté pour les grands secteurs ou domaines d'intervention du DSRP 2 ;
- Renforcer l'articulation entre les indicateurs du DSRP2 et des CDSMT, de façon à faciliter la mise en cohérence des rapports de performance et de l'état d'avancement de la mise en œuvre du DSRP2.
- Dégager prioritairement les ressources nécessaires pour le financement du Schéma Directeur de la Statistique ;
- Vulgariser et Mettre en œuvre le Schéma Directeur de la Statistique à tous les niveaux ;
- Renforcer les dispositifs sectoriels et régionaux de collecte, de traitement et de gestion de données sur la pauvreté ;
- Organiser de rencontres périodiques de partage d'informations et de données statistiques entre les ministères sectoriels (santé, éducation, assainissement, hydraulique, etc.) ;

- Organiser des enquêtes légères et régulières pour assurer le bon suivi de l'évolution des indicateurs.

VII.4.- Au titre de la structure centrale chargée du suivi du DSRP 2

La Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté, placée auprès du Ministère de l'Economie et des Finances est chargée d'assurer, entre autres missions, le suivi de la mise en œuvre du DSRP 2 dans toutes ses dimensions. Les performances enregistrées à cet égard sont clairement positives et appréciées de ses partenaires nationaux et internationaux, au regard de la lourdeur de sa charge et de l'insuffisance de ses possibilités actuelles d'intervention.

C'est la raison pour laquelle nombre d'acteurs militent fortement en faveur du renforcement de ses moyens, pour lui permettre d'exercer la plénitude de ses attributions et d'assurer, avec toute l'efficacité voulue, ses importantes missions.

Sous ce rapport, les principales recommandations sont les suivantes. Dans la mesure où des recommandations spécifiques ont été formulées à l'adresse des autres acteurs du système de suivi (ministères sectoriels, régions, organisations de la société civile, autres catégories d'acteurs), celles-ci portent exclusivement sur le renforcement des moyens de la CSPLP :

- sur le plan institutionnel, avec un positionnement administratif plus visible au sein du MEF
- sur le plan organisationnel, sous la forme d'une restructuration en un organisme doté d'un organigramme détaillé comprenant notamment les postes techniques nécessaires à la bonne conduite de ses activités ;
- sur le plan des ressources humaines, par le recrutement de personnels supplémentaires de haut niveau spécialisés dans tous les domaines de sa compétence (un appel de candidatures à l'intérieur de l'Administration publique pourrait suffire à réaliser cette recommandation, à la condition que des éléments de motivation suffisants soient mis en place) ;
- sur le plan opérationnel, par la dotation de la Cellule de Suivi en moyens matériels et logistiques suffisants en quantité et en qualité ;
- sur le plan financier, avec un budget de fonctionnement et un budget d'intervention substantiels financés sur ressources internes pour une exécution financière plus diligente.

La mise en œuvre de ces recommandations devra nécessairement s'accompagner d'une dotation en locaux fonctionnels à usage de bureaux, en quantités suffisantes.

V.1.2.- Tableau de synthèse des indicateurs de suivi

AXE STRATÉGIQUE	DOMAINES	INDICATEURS	OBJECTIFS 2007	REALISAT° 2007	ECARTS	EXPLICATIONS DES ECARTS	OBJECTIFS	
							2008	2009
CRÉATION DE RICHESSES	SECTEUR REFL	1. Taux de croissance du PIB réel/habitant	4,1%	2,3%	-1,8		2,5%	4%
		2. Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement) / PIB (courant)	<- 3%	-3,5%	-0,5		-3,5%	
		3. Solde extérieur courant hors transfert/PIB	-6,0%	- 12,1%	-6,1			
		4. Taux de chômage (15 ans et +)	14%	16,5% (Dakar)	2 (PM)			
		5. Taux d'investissement	24,00%	28,1%	+4,1			
	PAUVRETÉ MONÉTAIRE	6 Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	34%	33,0%	+1			
		Urban	56%	60,4%	-4,4			
		Rural	46,0%	47,3%	-1,30			
	ROUTES	National						
		7. % de villages ayant accès à une route (bitumée ou latéritique) à moins de 5kms						
		Bitumée						
		Latéritique						
		Ensemble	55%					
	ÉNERGIE	8. % du réseau routier en terre classé en bon et moyen état	48%	69%	+21			
		9. % du réseau routier revêtu classé en bon et moyen état	80%	59%	-21			
		Nombre de localités en bordure de routes revêtues classées en bon et moyen état		677				
SECTEUR AGRICOLE		Nombre de localités en bordure de routes classées bitumées ou latéritique						
		10 Taux d'électrification des ménages ruraux	17%	>17%	>0			
		11. Part de l'agriculture dans le PIB	8,8%	5,9%	-2,9	un déficit pluviométrique et la mauvaise qualité des semences, induisant une baisse des rendements		
		12. Taux de superficies irriguées/Superficies totales cultivées	7%					
		13. Exportations agricoles en tonnes	20000*	28 664 (2006)	+8 664	Une bonne tenue des exportations agricoles avec la mise en œuvre des initiatives nouvelles visant à exploiter les opportunités		
		14. Coefficient de dépendance en céréales (TDI)	45%*	56,4%	-11,4			
		15. Part du budget d'investissement sur ressources intérieures consacrées au secteur agricole	>17%	16,91%		Malgré la forte poussée des investissements publics en 2007, découlant des travaux de préparation de l'OCI,		

AXE 2	Rubriques	Objectif s 2007	Réalisat° 2007	Ecart s 2007	Explications des écarts	Objectif s 2008	Objectif s 2009	
ACCELERATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE								
	Taux brut de scolarisation élémentaire	National	88,9%	86,0%	- 2,9	Insuffisance d'infrastructures combinée à l'inadéquation entre l'offre et la demande de scolarisation, Obstacles d'ordre socio-culturel, géographique et économique	88,0%	92,3%
		Fille	>80%>	89,2%	+9,2	Impact positif des actions en faveur du maintien des filles à l'école	92,0%	96,0%
		Garçon	>85%	83,0%	- 2,0	Baisse de la scolarisation masculine .En effet 8 académies sur 11 ont enregistré un TBS garçons inférieur à celui des Filles	85,0%	89,0%
	Taux d'admission au CI	National	100,0%	103,3	+3,3	Augmentation de la capacité d'accueil, sensibilisation en faveur d'un accès des filles à l'Education par des projets SCOFI, des ONG FAWE, des groupements féminins	103,2%	104,3%
		Fille	99,0%	111,1%	12,1	Action significative de la sensibilisation des parents pour l'accès des filles	109,0%	107,0%
		Garçon	97,0%	96,3%	-1,3	Faiblesse du nombre de nouveaux garçons inscrits par rapport à celui des filles alors qu'une hausse de la population masculine âgée de 7 ans est notée au même moment.	98,0%	102,0%
	Taux d'achèvement pour l'élémentaire	National	64,1%	55,7%	-8,4	Jusqu'en 2006, les taux de redoublement et d'abandon étaient à deux chiffres ; le taux de redoublement en 2007 est de 9,2% pour un objectif de 7% contre performance du recrutement au CI accusée en 2001, taux d'abandon assez préoccupants dans certaines régions Matam, Tamba , Louga et Fatick	60	65
		Fille	63,0%	54,9%	-8,1	Non atteinte des objectifs intermédiaires relatifs à la rétention des élèves	60	65
		Garçon	65,1%	56,5%	-8,6	Non atteinte des objectifs intermédiaires relatifs à la rétention des élèves	60	65
	Part du budget de l'éducation et de la formation (fonctionnement + investissement) dans le budget de l'État hors dette	27,0%	26,4%	-0,6				
EDUCATION ET FORMATION								

ACCELERATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE		ACCELERATION DE L'ACCES AUX SERVICES		SANTÉ ET NUTRITION				Rubriques	Objectifs 2007	Réalisat° 2007	Ecart 2007	Explications des écarts	Objectif s 2008	Objectif s 2009
								Taux de couverture vaccinale DTC3 chez les enfants de 0 à 11 mois	80%	94%	+14	La couverture en DTC3 a dépassé la cible qui est de 80% pour 2007 ; toutefois le libellé devra changer dans le DSRP du fait, qu'à la place de DTC3, le Penta3 est utilisé car il renferme d'autres antigènes, en plus de ceux contenus dans le DTC3.		
								Taux de consultation primaire curative (CPC)	56%	63,94	+7,94	La consultation curative primaire telle que définie ne prend en compte que les consultations pour cause de maladie ; aussi elle n'évolue pas comme prévu dans les projections contenues dans le DSRP et ne traduit pas suffisamment l'utilisation des structures de santé. C'est ainsi qu'il a été proposé, pour le suivi de l'ACAB, la consultation primaire globale qui prend en compte les consultations primaires curative, et les consultations préventives, avec les projections suivantes : pour 2007, 60% ; pour 2008, 65% ; pour 2009, 70% ; 2010, 75% et 2015 + de 75%.	65%	70%
								Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé	65%	62,50%	-3	Durant l'année 2007, certaines structures de santé ont changé la façon de renseigner les indicateurs, en rapport avec la santé reproductive, notamment les accouchements assistés et la consultation prénatale. Ceci explique la baisse de ces indicateurs surtout au niveau des régions qui ont adopté cette pratique. Par ailleurs, après l'analyse faite sur le rythme d'évolution des accouchements assistés il a été proposé dans le cadre de suivi de l'ACAB pour les accouchements assistés les cibles suivantes ont été proposées : pour 2007, 62% ; pour 2008, 65%, pour 2009, 68% ; pour 2010, 70% et 2015, 75%. Aussi la cible proposée dans le cadre de l'ACAB est-elle atteinte pour 2007.	65%	68%
								Taux de prévalence du VIH (SIDA) dans la population générale	< 2%	0,7%	+1,3	Le taux de prévalence du VIH dans la population générale reste constant, car l'évaluation faite lors de l'EDS IV se fait tous les 5 ans et pour souci de comparabilité il faudra choisir un indicateur construit de la même façon. C'est pourquoi il serait plus pertinent d'utiliser un indicateur comme l'utilisation des Centres de Dépistage Volontaires et ou le nombre de personne sous Antirétroviraux.		

		Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ratio poids/âge) chez les enfants de 0 à 36 mois	14%	15%	-1	Problème de référence : si la mesure a été faite lors d'une enquête comme l'EDS, il ne pourra pas faire l'objet de comparaison s'il est construit à partir des données des registres de consultation. Aussi la proportion d'enfant de 0 à 36 mois fréquentant les structures de santé et présentant une insuffisance pondérale est plus pertinente de construire annuellement avec les données d'archive. Toutefois, il faudra revisiter le mode de calcul et du coup redéfinir les cibles		
		Part du budget de la Santé (fonctionnement + investissement) dans le budget de l'État hors dette	≥ 9%	10,3%	+1,3	La part du budget de la santé a augmenté et a dépassé les attentes, avec un gain de 1%.	>=9%	>=9%
EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT		Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	(98%) ⁶	98%	0			
		Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	71%	72,4%	1,4			
		Taux d'accès de la population urbaine à l'assainissement	(64%)	63,9%	-0,1	Un effort substantiel dans la mobilisation des ressources. Les financements mobilisés par l'ONAS depuis le lancement du PEPAM représentent 86% des besoins pour la réalisation du programme d'investissement. Les programmes de branchements sociaux à l'égout y ont largement contribué.		
		Taux d'accès des ménages ruraux à un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées	(20%)	17,06%	-2,4			
Environnement		Ratio de couverture végétale (reboisement)	> ratio 2006 [ratio2005 (= 56,00%)]	100%		Entre 2006 et 2007, on note que ce ratio a plus ou moins stagné, ceci est dû au fait que le financement de certains projets de reboisement notamment le projet de reboisement du littoral (dont une deuxième phase avait été programmée) n'a pas encore été renouvelé.	Pour les années 2008 et 2009 un accroissement des efforts de reboisement, de mise en défens et de régénération naturelle assistée e programmé.	
		Contrôle de l'impact des activités économiques sur l'environnement	> ratio 2006 [ratio2005 (= 12,79%)]	0,9597, soit 99,7%				
	Infrastructures Villageoises	Indice synthétique d'accès aux Services Sociaux de base en milieu rural	ND	ND	ND			

⁶ Les indicateurs entre parenthèses sont ceux définis par le sous-secteur.

AXE STRATÉGIQUE	DOMAINES	INDICATEURS	OBJETS 2007	REALISATION 2007	ECARTS	EXPLICATIONS DES ECARTS	PREVISIONS	
							2008	2009
PROTECTION SOCIALE ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES	EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE	32.(**) Pourcentage de budget affecté aux programmes d'assistance en faveur des groupes vulnérables	5%	ND	ND			
		33.(**) Taux de couverture du risque maladie de la population	15%	ND	ND			
		34.(**) Taux de couverture assurance risques agricoles	ND	ND	ND	Les risques agricoles ne sont pas encore définis et établis. On en est à une phase d'études qui ne permet pas d'établir des objectifs dans ce sens		
		35.(**) Nbre de personnes handicapées appareillées	10 000	1000	-9000	Faible prise en compte des programmes	12 000	15 000
	HANDICAPÉES	36.(**) Nbre de (GIE) mis en place par des personnes handicapées ayant reçu un appui financier	120	ND	ND			
		37.(**) Nbre d'enfants retirés des pires formes de travail	4500 (2006)	ND	ND	L'objectif de 2006 était de 4500 enfants. Aucune prévision n'a été établie pour 2007		
		38. Proportion d'enfants 6-14 ans qui travaillent	National	35,1%	ND			
			Garçons	41,8% (2005)	ND			
		Filles	28,2% (2005)	(2005)	ND			

	Rubriques	Objectifs 2007	Réalisé 2007	Ecart 2007	Explications des écarts	Objectifs 2008	Objectifs 2009
BONNE GOUVERNANCE - DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF	Montant du FDD (en Millions de FCFA)	> 12	13,3	+1,3		Supérieur à 13	
	Montant du FECL (en Millions de FCFA)	> 6	6	0		Supérieur à 6	
	Part relative des transferts financiers de l'Etat aux collectivités locales (FDD + FECL) en pourcentage du budget de l'Etat hors dette	> 2%	1,72%	- 0,28			
	Ratio des transferts de l'Etat aux collectivités locales sur ressources totales des collectivités locales	> 30%					
	Nombre d'actes transmis par les collectivités locales						
	Délais/Date de mise à disposition effective des fonds au titre de la décentralisation (FDD et FECL) aux collectivités locales	< 3mois	7 mois	- 4 mois	Instabilité institutionnelle a retardé considérablement la signature de circulaire		
	Pourcentage de marchés passés en entente directe	< 20%	28%	- 8			

TABEAU DES INDICATEURS DE PAUVRETE PAR REGION (EN 2005-2006)

Indicateurs de pauvreté	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tamba	Thiès	Ziguinchor
Le pourcentage de ménage vivant en dessous du seuil de pauvreté (ESPS 2005-2006)											
	%	45,2%	59,2%	48,2%	51,4%	65%	49,3%	26,6 %	67,2%	44,1%	62,9 %
Taux brut de scolarisation source IA/MEN 2006-2007											
	Global	120,7%	47%	77,49%	93%	63,73%	77,4%	82,5%	78,7%	88,7%	131,3%
	Fille	%	23,9%	78,5%		66,46%		%	75,9%	86,8%	129,1 %
	Garçon	%	44,3%	75,48%	67,77%	61 24%		%	81,5%	ND	133,3 %
Taux d'admission au CI source IA/MEN 2006-2007											
	Global	%	47,2%	80%	ND		ND	%	%	ND	%
	Fille	%	50,1%	81,45%	67,83	82,42%	ND	%	%	Nd	99,5 %
	Garçon	Nd	70,1%	79,15%	71,33%	71,59%	Nd	%	Nd	Nd	96,1 %
Taux d'achèvement pour l'élémentaire source IA/MEN 2006-2007											
	Global	Nd	21,1%	ND	25%	29,43%	Nd	nd	ND	64,29%	ND
	Fille	Nd	Nd	ND	Nd	Nd	Nd	nd		Nd	ND
	Garçon	Nd	Nd	ND	Nd	Nd	Nd	nd		Nd	ND
Taux de couverture vaccinale (source SNIS 2006)											
		86%	96%	90	151%	91%	73%	81%	92%	77%	79 %
Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé (EDS 2005)											
		59%	50,8%	ND	49,6%	55%	44%	49,5%	27,2%	62,6%	75,5 %
Taux de prévalence du VIH (SIDA) dans la population générale (EDS 2005)											
		0,6% ⁷	0,05%	0,9%	0,7%	0,5%	0,6 %	0,5%	0,4%	0,4%	2,2 %
Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ratio poids/age) chez les enfants de 0 à 5 ans source EDS IV 2005											
		%	19,9%	16%	11,3%	%	28,8%	28,1%	24,8%	13,3%	10,4%
Taux d'accès à l'eau potable (EDS 2005)											
	Urbain	95,7%	ND	%	Nd	97%	64%	26%	44,4%	90,6%	ND
	Rural		ND	%	65%	70%	Nd		42,7%	66,3%	16%
% de la population urbaine ayant accès à l'assainissement (EDS 2005)											
		64%	ND	10,5%	70%	27%	64%	16%	38,4%	58,5	8.7 %

Sources des données : ESAM II, 2001/2002, IA/MEN, EDSIV (cf Rapport de la commission Collectivités Locales – Processus de révision du DSRP2

⁷ Sur la base de l'enquête EDS 2005